

A Paris, manif. antimilitariste, le 27 mars à 14 h 30

T2137-436-6,00 F

ISSN 0026-9433

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 436 JEUDI 18 MARS 1982 6,00 F

Contre
**LA MILITARISATION
DE LA SOCIÉTÉ**



ÉDITORIAL

QUE le résultat enregistré par la gauche le 10 mai, et aux élections législatives qui ont suivi, ait été considéré « exceptionnel » par ceux-là même qui ont été les principaux bénéficiaires, cela n'était contesté par personne. Que le premier tour des cantonales donne un avantage si net à la droite au point de la rendre majoritaire, tout au moins pour la moitié de l'électorat, voilà qui peut paraître dans un premier temps tout autant exceptionnel. Quoi qu'on dise sur l'importance de cette consultation, sur son caractère local et non pas national, administratif et non pas politique, partiel et non pas général, celle-ci sera destinée à prendre une importance politique non négligeable, surtout si les résultats négatifs de la gauche (49,5 % des suffrages contre 52 % en 76) seront confirmés au deuxième tour. S'arrêter sur le décompte des coups donnés ou reçus, s'interroger pour savoir si oui ou non la gauche va garder des présidences aux conseils généraux, n'a pas beaucoup d'importance pour nous anarchistes qui refusons de « comptabiliser » ce genre de victoire... ou de défaite. Disons le tout de suite, cette sanction de l'électorat ne constitue pas forcément une remise en cause, ni un danger important pour le pouvoir socialiste à l'heure actuelle. Cependant, elle risque de peser lourd en tant qu'indicateur et révélateur de l'état d'esprit du pays et, à ce titre, infléchir les données politiques des forces en présence sur l'échiquier politique institutionnel. Renversement de courant dans l'opinion publique ? Peut-être, mais cela ne s'est manifesté d'une manière alarmante qu'à l'encontre du Parti communiste qui, comme il fallait s'y attendre, n'a rien gagné à sa collaboration gouvernementale. Quant au Parti socialiste, il maintient voire améliore ses positions en pourcentage, signe que de tenir les rênes du pouvoir même en « démocratie » est un avantage important. Mais pour ce premier tour électoral post-présidentiel, les socialistes apprennent non seulement les avantages mais aussi les inconvénients de ceux qui gouvernent, cibles faciles sur lesquelles se concentrent les mécontentements de tout le monde. Là aussi ne soyons pas dupes. Si des politiciens puants et véreux de l'ancienne majorité ont pu émerger de leur merde, cela n'est pas dû au climat « d'intolérance, de violence, de laxisme » qu'ils se plaisent à dénoncer dans le pays. Les raisons sont ailleurs.

(Suite page 3)

FP 2520

Liste partielle des points de vente du Monde libertaire

PROVINCE :

Groupe d'Amiens :
- le mardi de 12 à 14 h : restau U, La Vellière ;
- le mardi de 19 à 20 h : à la permanence du groupe ;
- le mercredi de 11 h 30 à 14 h : restau U Le Bailly et au restau La Hotoie ;
- le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 : à la gare ;
- le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 : aux Nouvelles Galeries ;
- le samedi de 10 h à 12 h : sur le marché.

Liaison d'Angoulême :
- le dimanche de 10 h 30 à 12 h : au marché couvert.

Liaison Chartres :
- le samedi après-midi, dans le centre de Chartres (rues piétonnes).

Liaison Blois :
- le samedi de 15 h à 16 h 30 : carrefour rues piétonnes, Commerce-3 Clefs.

Liaison Dijon :
- le samedi à partir de 15 h 30 : devant les Nouvelles Galeries.

Groupe Région Toulonnaise :
- le dimanche matin avec table de vente : au marché aux puces de Toulon.

Groupe de Tours :
- le samedi de 15 à 17 h : rue de Bordeaux.

Groupe de Toulouse :
- le dimanche de 10 h 30 à 12 h : au marché Saint-Sernin.

Groupe de Rouen :
- le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 : sur le marché de Sotteville, sur le Clos Saint-Marc.

Liaison Noyon :
- le samedi de 10 h 30 à 11 h 30 : sur le marché de Noyon.

Groupe de Creil :
- le samedi matin de 10 à 12 h au marché de Creil ;
- le dimanche matin de 10 à 12 h : au marché de Montaire (comme il y a 25 ans).

Liaison Le Caylar-Lodève :
- une fois par mois (avec table de presse), le samedi.

Liaison Laval :
- le mardi, de 12 à 13 h, FJT (Pont de Mayenne).

Groupe de Nantes :
- le samedi à 10 h, à la Petite Hollande ;
- le dimanche à 10 h, à Talensac.

Groupe de Dieppe :
- le samedi après-midi, entre 15 h et 17 h 30, dans la grand-rue, près du marché.

Liaison Anizy-le-Château :
- de 10 à 12 h sur le marché de Soissons.

Groupe de Beauvais :
- le samedi de 11 h 30 à 12 h 30, aux lycées techniques Félix Faure et Jeanne Hachette (un samedi sur deux) ;
- le samedi, de 14 à 16 h, sur la place Jeanne Hachette, devant les Nouvelles Galeries.

Groupe de Lille :
- tous les mercredis de 11 h 30 à 14 h 30, dans le hall de la fac de Lille III, à Pont-de-Bois.

Groupe de Lyon :
- Cour de l'IEP, 1, rue Raulin, 69007 Lyon.

PARIS :

• 1^{er} arrondissement, Forum des Halles (porte Lescot) :
- gr. Berneri : le samedi de 13 h 30 à 16 h 15 ;
- gr. Varlin : le samedi de 16 h à 18 h 30.

• 4^e arrondissement :
- gr. du Marais : au métro Saint-Paul, le jeudi de 12 h 30 à 14 h ;
- le vendredi, de 18 à 19 h 30, au métro St-Paul.

• 6^e arrondissement, métro St-Michel :
- gr. Malatesta : le samedi de 15 à 17 h ;
- gr. Louise Michel : le lundi de 17 à 19 h.

• 9^e arrondissement, place Clichy :
- gr. Louise Michel : le lundi de 17 h à 18 h 30.

• 10^e arrondissement, gare du Nord :
- gr. Sevrans-Bondy : le vendredi de 17 à 18 h 15.

PERMANENCE DES RELATIONS INTÉRIEURES, LE SAMEDI, DE 14 H 30 À 18 H, AU 145, RUE AMELOT, PARIS 11^e.

Gare de l'Est :
- gr. Berneri : le mercredi de 18 à 19 h 15.

• 12^e arrondissement :
- gr. du 11^e : le jeudi de 18 à 19 h : gare de Lyon, les samedi et dimanche : de 11 à 13 h : marché d'Aligre.

• 13^e arrondissement :
- gr. Jacob : le jeudi de 17 à 19 h, place d'Italie.

• 14^e arrondissement :
- gr. du 14^e : le jeudi de 17 h 30 à 19 h, porte d'Orléans.
- gr. du 14^e : le vendredi de 17 h 30 à 19 h, rue du Poteau, rue Lepic.

• 15^e arrondissement :
- gr. Varlin : le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 : gare Montparnasse ; le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30, métro Pasteur ; le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 : métro Cambroune ;

• 18^e arrondissement :
- gr. Louise Michel : le dimanche de 10 à 12 h, rue du Poteau, rue Lepic.

RÉGION PARISIENNE :

Groupe Fresnes-Antony :
- le dimanche de 10 à 12 h : sur le marché d'Antony ;
- le mardi, de 17 à 19 h : à la gare d'Antony ;
- tous les jours, de 16 à 20 h : à la faculté de Saint-Denis ;
- le dimanche, de 10 à 12 h : au marché de Fresnes ;
- le dimanche, de 9 h 30 à 11 h 30 : au marché de Chilly-Mazarin ;
- le samedi de 10 à 19 h et le dimanche de 10 à 13 h : au local du groupe.

Groupe Kropotkine :
- le vendredi, de 17 h 30 à 19 h : à la gare centrale d'Argenteuil ;
- le jeudi de 17 h 30 à 19 h : à la gare du Val d'Argenteuil ;
- le dimanche, de 10 h 30 à 12 h : au marché central d'Argenteuil ;
- samedi, de 10 h 30 à 12 h : devant le centre Leclerc de la ZUP (Argenteuil) ;
- le lundi, de 17 à 19 h, esplanade de la Défense ;

Groupe Montreuil-Rosny :
- le vendredi, de 17 à 19 h : au métro Mairie de Montreuil ;
- le jeudi, de 17 à 19 h : au métro Croix de Chavaux ;
- le mercredi, de 17 à 18 h 30 : au métro Robespierre ;

Groupe Sevrans-Bondy :
- le jeudi, de 17 h 15 à 18 h 15 : à la gare de Bondy ;
- le vendredi de 17 à 18 h 15, m^o Eglise de Pantin (sorties du métro) ;
- les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 15 à 8 h 30, aux lycées techniques et classiques.

Groupe Bobigny-Drancy :
- le mercredi, de 17 à 18 h 15 : au métro Fort d'Aubervilliers ;
- le dimanche, de 10 à 11 h 30 : au marché des Quatre Routes de Drancy ;
- le dimanche, de 10 à 11 h : au marché d'Aulnay-sous-Bois.

Groupe Sacco-Vanzetti :
- le dimanche, de 10 à 12 h : au marché de Chelles ;
- le samedi, de 10 à 12 h : au marché de Neuilly-sur-Marne ;

Groupe Malatesta :
- le dimanche, de 10 à 12 h : au marché de Villeneuve-la-Garenne ;
- le dimanche, de 10 à 12 h : au marché de Saint-Ouen ;
- le samedi midi : au marché aux puces de Clignancourt ;
- le jeudi : de 17 h 15 à 18 h 15 : à la Gare du Nord.

Groupe de Villejuif-Vitry :
- le samedi de 10 à 12 h : au marché Romain-Rolland.

Groupe de Domont :
- le dimanche matin, de 10 h 30 à 12 h : au marché de Domont.

Groupe sympathisant de Sarcelles :
- le dimanche de 11 à 12 h au marché de Locmère.

Groupe de Versailles :
- le dimanche, de 10 h 30 à 12 h, sur le marché, rue de la Paroisse.

COMMUNIQUÉS

• Les libertaires et sympathisants FA résidant dans l'île de Corse sont informés qu'une liaison se met en place à Corte. Pour tout contact, écrire à G. Molinari, 6, rue du professeur Santiaggi, Corté.

• Nous sommes heureux de vous informer qu'un groupe s'est créé sur les communes de Garges, Stains, Pierrefitte. Nous invitons les libertaires intéressés à prendre contact avec le groupe, en écrivant au RI qui transmettront.

• Le groupe FA nantais informe les personnes intéressées qu'il assure deux ventes du ML, le samedi, à 10 h, à la Petite Hollande ; le dimanche, 10 h, à Talensac.

De plus, son adresse est : groupe nantais (FA), 6, place de la République, 44200 Nantes.

• Les personnes intéressées par la création d'un groupe à Périgueux (24, Dordogne) et sur la région peuvent écrire au RI qui transmettront.

• Les libertaires de l'Oise intéressés par la création d'une liaison à Pont-St-Maxence, peuvent écrire au RI qui transmettront.

• Les libertaires souhaitant établir une liaison anarchiste à Douai peuvent se manifester en écrivant au RI qui transmettront.

• Une liaison FA s'est créée à Saumur (Maine-et-Loire). Tous les libertaires du Saumurois intéressés par l'idée et la propagande anarchiste peuvent écrire au RI qui transmettront.

ROUEN

Le groupe FA de Rouen organise une réunion publique sur le thème : *Les prisons*, avec Serge Livrozet, le 24 avril à 14 h 30, à la Malle-aux-Toiles.

ÉVREUX

Meeting antimilitariste samedi 21 mars, salle des associations n° 1, derrière la mairie d'Evreux, organisé par le groupe FA d'Evreux.

ÉPINAL

Réunion sur le thème : *L'anarchisme d'hier et d'aujourd'hui*, salle Inter jeune, rue Charlet, le vendredi 26 mars à 20 h 30.

Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore : abonnez-vous !

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication
Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie « Les Marchés de France »
44, rue de l'Ermitage, Paris 20^e
Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

ÉVREUX

• Vous pourrez prendre contact avec les militants du groupe d'Evreux pendant toute la durée du « Festival Couté, jusqu'au 13 mars. Permanence du groupe d'Evreux le 25 à partir de 18 h 30, salle 3, derrière la mairie d'Evreux.

• Vous pouvez vous procurer les éditions du *Monde libertaire* et de divers groupes de la Fédération à la librairie Dubois-Deshayes.

• Le rayon anarchisme de la bibliothèque municipale devra prochainement s'agrandir, avec des ouvrages provenant de Publico. En attendant, vous pouvez toujours y lire *Le Monde libertaire* (pour vous donner envie de vous y abonner), et très bientôt *Volonté anarchiste* et *La Rue*.

BONDY

Vendredi 19 mars à 21 h, au centre Alpha de Bondy, projection du montage audiovisuel : *Les anarchistes face au nucléaire*, 3, rue des Pensées, 93140 Bondy, organisé par le groupe Sevrans-Bondy. Les sympathisants de la région sont cordialement invités.

DIJON

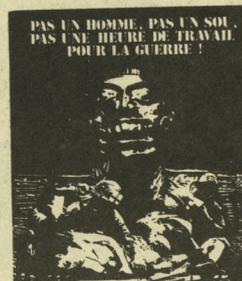
Une soirée d'information sur l'Amérique latine organisée par le groupe de Dijon aura lieu le 17 avril 1982 à 20 h 30, au Mille-Club de la MJC de Quétigny (21 Côte d'Or).

Permanences antimilitaristes

Tous les mercredis de 17 à 19 h à la librairie La Tête en Bas 17, rue des Poëliers à Angers

Tous les samedis de 14 à 15 h à Publico 145, rue Amelot, Paris 11^e

Tous les mardis de 18 à 19 h tous les vendredis de 19 à 20 h 26, rue du Wab-Billy Metz - Tél. : 74.41.58



A BAS TOUTES LES ARMEES!

FEDERATION ANARCHISTE, 145, RUE AMELOT, PARIS 11^e

Affiche éditée par les Relations Internationales et les Relations Extérieures, 2 F l'unité, 0,70 F à partir de 10 exemplaires. Format : 95,5 x 64.

Sommaire

PAGE 1

Editorial

PAGE 2

Activités des groupes FA

PAGE 3

En bref

Halte à la militarisation

En route vers de nouvelles aventures

Édito (suite)

PAGE 4

Les fédéraux de la V^e

Télévision

PAGE 5

A droite, toutes !

Le recensement

PAGE 6 et 7

Dossier alternative

PAGE 8

Le 23 février

PAGE 9

Informations Internationales

PAGE 10

La Mutualité

PAGE 11

Note de lecture

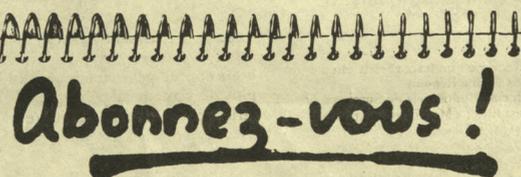
PAGE 12

Livres, spectacle, radio

PAGE 13

Les envahisseurs

Se rassembler



TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger	LE MONDE LIBERTAIRE
13 n°	70 F	80 F	100 F	Rédaction Administration
25 n°	150 F	150 F	190 F	145 rue Amelot 75011 Paris
50 n°	250 F	280 F	350 F	Tel. 805.34.08

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 300 F Paiement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom
N° Rue
Code postal Ville
à partir du N (inclus) Pays
 Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
 Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste

en bref...en bref...

• Le CHOC (Collectif homosexuel offensif et combattant) appelle tous les homos (hommes et femmes) à le contacter pour mener une réflexion sur l'antimilitarisme pouvant déboucher sur une pratique. Ecrire au CHOC : c/o M. Roblain, P.R. 26, 75010 Paris.

• Lutte : l'usine Rivoire et Carret de Marseille était occupée par les travailleurs en grève depuis le 16 février dernier. Le 5 mars, ils en ont été sortis par la police, en application d'un référé d'évacuation. Les choses rentrent dans l'ordre : la police prend le relais des milices patronales.

• Du 13 au 21 mars, au cinéma Rex, 364, av. de la Division-Leclerc, 92290 Chateaufort-Malabry, et aux Gémeaux, 49, av. Clémenceau, 92330 Sceaux, se déroulera un festival international de femmes de tous pays, inconnues ou pas, qui présenteront leurs films. Des débats suivront la projection. Pour tout renseignement, téléphoner au 660.05.64.

• Femmes encore : Le MLF, au cours de sa manifestation, a revendiqué : « 52% du pouvoir de décision aux femmes. » Femmes-flics, femmes-patrons, femmes-matons, femmes-militaires, femmes-ministres... Les sados-masos vont aimer. Au fait, comment va Mme Thatcher ?

• De nombreuses organisations réunies au sein d'un collectif organisent des projections de films concernant les pays du Tiers-Monde, « ces pays de la faim qui nous font vivre... », jusqu'au 23 mars au cinéma St-Séverin, 12, rue St-Séverin, Paris 5^e.

• Le Syndicat national des Psychologues tiendra les 27 et 28 mars son congrès syndical qui définira ses orientations pour les deux années à venir. Ce congrès, nous assurent-ils, devrait constituer une étape essentielle dans le développement de l'impact social des psychologues et de la réflexion sur leur pratique dans notre pays.

• Radio libre : une petite équipe de bénévoles essaie de faire une radio libre et indépendante à Saintes (Charentes-maritimes), sous le titre de Dédicace 102. Pendant 15 jours, cette station a dû cesser ses émissions : matériel brûlé et saccagé pendant une attaque nocturne d'un camarade courageusement anonyme. « Le Front » des radios libres va vite devenir chaud. Il ne faut surtout pas que l'extrême-droite interdise, par sa violence physique, l'accès à l'expression libre.

• Racisme : un tract raciste circule dans l'usine Renault véhicules industriels de Suresnes. Il est titré : « Mon cher Mustapha » et signé « Ali ». On peut y lire entre autres — ce passage plein d'humour (sic) : « ...L'Arabe a toujours raison et qu'il est dans son droit. N'hésite donc plus, viens avec tes femmes et tes enfants, frères et oncles... Tu travailles six mois et puis... Tu es malade et tu touches de la moutouelle... » Pour l'instant, les propagandistes se cachent... Pour l'instant...

• Syndicat : la braderie continue : Après les mineurs anglais, Ford aux USA, voilà que l'IG Métall de Rhénanie du Nord-Westphalie, accepte une hausse de salaires de 4,2%, alors que celle des prix est prévue à 5%. Drôle de conception de la défense des travailleurs que de participer à la remise sur pied du capitalisme en crise...

Halte à la militarisation de la vie sociale

AUJOURD'HUI, c'est en Pologne, Turquie, Iran, Salvador, que l'armée réprime le peuple.

Qu'il soit marxiste, socialiste, capitaliste, théocratique ou théiste, le fascisme s'étend au fil des jours.

Triste paradoxe que cette évolution fantastique des progrès scientifiques — qui nous semblait jadis synonyme d'évolution des pensées et d'émancipation des individus — qui coïncide en fait avec une progression des conflits mondiaux.

Mais au fond des choses, rien de surprenant à travers cette constatation douloureuse qui nous confirme dans notre objection, à savoir que la science est toujours utilisée au seul profit des classes dirigeantes et que l'émancipation des individus ne sera effective qu'en dehors de toute religion et de tout pouvoir institutionnel.

Cette fin de siècle vient nous rappeler à l'esprit que le monde n'a jamais été aussi dangereux. Dangereux par les affrontements entre impérialismes qui se disputent son hégémonie. Mais peut-être plus dangereux encore par les craquements économiques, politiques et sociaux qui se produisent au sein des satellites constitués autour d'eux et qui sont composés de régimes instables, craquements qui peuvent pousser l'un des deux blocs à l'aventure militaire par le simple jeu des enchaînements.

Les forces de guerre, aujourd'hui, sont constituées par la sainte alliance des nationalismes, des systèmes politiques ou religieux, des intérêts contradictoires de systèmes économiques qui ont partout un point commun, leur volonté de se constituer en classe dirigeante pour exploiter le peuple.

Les nationalismes, les classes politiques, les confessions religieuses, les classes économiques, voilà les fauteurs de guerres directes ou indirectes.

En France, si l'armée n'est pas omniprésente sur le territoire, en apparence, elle n'en est pas moins aussi dangereuse pour la population. En effet, les ordonnances de 1959 peuvent être appliquées en cas de troubles intérieurs, c'est-à-dire : application de la loi martiale, comme en Pologne !

Le gouvernement socialiste — si ses promesses ont pu leurrer beaucoup de gens, continue avec plus de vigueur la politique antérieure en matière militaire : augmentation du budget de la Défense ;

- progression des ventes d'armes à l'étranger, ce qui nous place au 3^e rang mondial ;
- doublage des effectifs féminins au sein de l'armée ;
- avancement de l'âge d'incorporation ;

- sensibilisation accrue des valeurs nationalistes par la « fusion » de l'encadrement militaire avec la nation, afin de créer un consensus véritablement national sur le thème d'une volonté réciproque de rapprochement entre les militaires et les citoyens, et par l'intégration des valeurs militaires au sein de l'éducation nationale.

Une symbiose entre l'armée et la nation s'opère donc lentement. Quant aux réfractaires à l'armée, ils n'ont qu'à bien se tenir. Les insoumis, avant le 10 mai, ont été amnistiés pour être rejetés dans les geôles de l'Etat. Refuser l'armée hier signifiait être insoumis au service militaire. Refuser l'armée aujourd'hui signifie être insoumis à la société tout entière puisque c'est rejeter le socialisme. Si demain nous ne voulons pas être colonisés par notre armée, c'est dès maintenant qu'il faut abattre ce système.

La Fédération anarchiste, la Confédération nationale du Travail d'Espagne et l'Union anarchiste bulgare en exil, considérant l'amplification des régimes militaires à l'Est comme à l'Ouest, la progression effective de la militarisation dans toutes les sphères de la vie sociale, la répression des réfractaires à l'armée, vous appellent à une manifestation antimilitariste :

Manifestons le samedi 27 mars 1982 à 14 h 30 Place de la Bastille à Paris

Cette manifestation s'inscrit au sein d'une campagne internationale antimilitariste menée par les différentes sections en Europe de l'Internationale des Fédérations anarchistes (IFA) et de l'Association internationale des Travailleurs (AIT).



ÉDITORIAL

(Suite de la page 1)

Premièrement, dans la volonté de la droite elle-même de ne pas se déclarer battue, dans sa prise de conscience de la nécessité de réaligner l'union sacrée de toutes ses forces contre le régime socialo-communiste si cher à ce pantin de Lecanuet. Puisque toute cette classe de politiciens était habituée à faire ou à défaire selon son bon vouloir, elle accepte très mal d'avoir été remplacée par d'autres plus malins qu'elle. D'où, en s'appuyant sur les couches les plus réactionnaires du patronat et de la bourgeoisie (notamment pour le RPR), une très forte mobilisation et l'adoption de méthodes diffamatoires si chères à leurs homologues français des années 80, dans le but de forcer la main aux socialistes.

En deuxième lieu, et c'est là la leçon principale à tirer de ce vote, l'absence de changement réel intervenu depuis l'élection de Mitterrand dans la vie du pays a le plus motivé cette désaffection de l'électorat pour la gauche. Cela prouve encore une fois que le moyen par lequel les travailleurs ont cru pouvoir changer leurs conditions de vie, sans en assumer véritablement la responsabilité en déléguant autrui pour le faire, ne pouvait qu'être inopérant.

A cela, il faudrait peut-être ajouter la pauvreté du contenu du socialisme à la française en retrait même sur l'ensemble des politiques des autres pays sociaux-démocrates. La montagne socialiste a accouché d'une souris. Espérons qu'enfin cela ouvrira les yeux à ceux qui subordonnent les intérêts de classe des travailleurs aux aléas de la vie politique, aux hauts et bas, aux sautes d'humeur d'un électoralat qui se laisse tout aussi facilement enjôler par les uns et par les autres. Par ce vote, les Français ont sanctionné la gauche comme le 10 mai ils avaient sanctionné la droite, soit. Mais avant toute chose, nous y voyons là la sanction de l'illusion du changement par le biais d'une majorité parlementaire quelconque. Seul un engagement résolu par la voie de l'action directe des travailleurs, en vue de prendre eux-mêmes leurs affaires en main, peut aujourd'hui éviter que les jeux de bascule d'un régime parlementaire sans cesse semblable à lui-même puissent encore une fois s'accomplir sur le dos des travailleurs.



En route pour de nouvelles aventures

La commission de contrôle de la centrale nucléaire de Fessenheim a soufflé ses cinq bougies le 3 mars 1982. Mais qu'a-t-elle effectué durant ces cinq années de travail ? Rien ! Seuls les naïfs pourraient être surpris d'un tel bilan.

Regardons de plus près cette commission-fantôme qui sera certainement généralisée et jetée en pâture aux écolos.

En 1971, la centrale est alors en construction ; les écolos ainsi que les maires de Fessenheim et de Blodelsheim demandent au préfet la constitution d'une commission de contrôle indépendante d'EDF. Manif, pétitions, jeûnes, jusqu'en février 1977, date à laquelle le préfet Gilly promet une décision imminente. En mars, une commission ne s'est officiellement créée ; elle est en fait une sous-commission de travail du Conseil général du Haut-Rhin. Aux ordres du président du Conseil général, elle comprend sept conseillers généraux, trois maires, quatre associations. Personne ne sait à quoi elle doit servir ! On ignore ses compétences et ses moyens. Seulement, on va papoter une fois par trimestre, et encore, la commission ne s'est réunie que deux fois durant les années 80 et 81. Il faudra trois ans de négociations pour une publication du « Plan d'intervention ».

En résumé, on a amusé la galerie entre gens bien élevés. Cette commission n'a été qu'une officine de publicité des « mérites des centrales nucléaires ». Que pouvait-elle être d'autre entre les pattes des politiciens ? D'ailleurs, le ministre de l'Energie a déclaré lors de son passage : « L'état de tension entre le nucléaire et la population n'est dû qu'à un problème de mauvaise transmission de l'information en provenance d'EDF et des services officiels. »

Au niveau de l'information, il faut préciser que « certains documents officiels seront disponibles après avoir été expurgés de ce qui concerne la défense, la sécurité, au sens précis du terme, le secret industriel... Nos services sauront trouver une juste frontière entre ce qui peut être fourni et ce qui ne le peut pas. » C'est pour le moins clair et précis.

Au-delà de ces amuse-gueules, les réacteurs 3 et 4 sont prévus pour bientôt. Dénonçons vigoureusement le danger nucléaire et l'escroquerie de ces commissions d'information ! Car seule la redéfinition de la production en fonction de nos besoins dans une société sans Etat pourra nous permettre d'arrêter l'escalade nucléaire.

Jean-Denis (liaison Bas-Rhin)

LES FÉODAUX DE LA V^e RÉPUBLIQUE



Procès de l'affaire de Broglie.

On se croirait revenu aux beaux jours des affaires Boulin ou de Broglie. Comme aux Galeries Lafayette, il se passe toujours quelque chose dans le monde interlope où navigue le haut personnel politique, judiciaire, policier. C'est dans la tradition républicaine et inévitable, car un terrain ingrat produit toujours la même mauvaise herbe.

En quoi cela nous intéresse-t-il, vous demanderez-vous ? Il est vrai que lorsqu'éclata l'affaire Dreyfus, les travailleurs jugèrent que devant ce spectacle de militaires qui s'étrépaient, ils n'avaient qu'à compter les points, ce qui ne manquait pas de bon sens ! On serait tenté d'en faire autant si, justement, comme l'avait compris et nous l'a expliqué Sébastien Faure, nous ne risquions pas de faire les frais de ces affrontements sordides. De plus, ces bagarres entre les poulets de haut vol, les politiciens de gauche comme de droite, les sommités du barreau et les ministres ne sont pas seulement plaisantes, elles sont pleines d'enseignements !

Au centre de cette querelle de chiffonniers, Gaston Deferre : un gros dur qui a fait ses preuves à Marseille. Autour de lui, des flics, des avocats, des politiciens qui sont devenus les féodaux de la V^e République. Mais voyons d'abord les flics.

A la préfecture de police, les flicards au sommet de la hiérarchie sont devenus un Etat dans l'Etat. Ils se considèrent comme les propriétaires de leur charge, et le ministre n'est là que pour approuver les choix qu'ils font de leurs subordonnés ou de leurs successeurs ! A quand l'héritage pour la progéniture de ces personnages ? Le motif de la querelle ? L'honneur (sic) de Marcel Leclerc. Oui, vous savez bien, ce flic qu'un président de cour d'Assises accusa de mensonge pendant le procès de Broglie ! Deferre voulait muter ce flic suspect à Marseille. Leclerc, après quelques hésitations, a dit non ! En vérité, le personnage qui traîne à la queue une casserole bruyante n'était pas persuadé de son bon droit, mais il a été manipulé par le grand patron du quoi des Orfèvres, un certain Le Mouel, un socialiste celui-là, et nommé justement par Deferre. On touche là au cœur du problème ; quelles que soient les

protections qui leur permettent d'accéder à leur fonction, ces margoulins défendent d'abord les privilèges que la faiblesse des gouvernants leur a octroyés. Le dialogue entre le ministre et son subordonné remonte à la nuit des temps. « Qui t'as fait prince ? », interroge l'un ; « Qui t'as fait roi ? », répond l'autre. Deferre n'a pas cédé, et aux dernières nouvelles, le Mouel fait, paraît-il, une dépression ! On se fera une raison ! Mais l'affaire se corse lorsqu'on apprend que les multiples syndicats catégoriels auxquels appartient tout ce joli monde se ruent dans cette magouille malodoriante, et on a envie de leur crier : « Poulets... circulez ! » Cette situation n'est pas nouvelle ; les hommes de ma génération se souviennent d'un certain Chiappe !

Naturellement, une si belle affaire ne pouvait pas laisser l'opposition indifférente. La vie parlementaire a ses traditions, et le petit Pons, le préposé aux indignations de circonstance au RPR, a jappé... trop tôt peut-être... Il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu, prétend la sagesse des nations ! Pour « venger » leur collègue Leclerc, des magistrats ont mangé le morceau ! Et quel morceau ? Des avocats, que dis-je, des maîtres du barreau, appartenant au Parti socialiste, seraient intervenus auprès de Deferre pour lui faire réouvrir le tripot de Francisci, un truand d'envergure, tenait boulevard Haussmann. Scandale ! Francisci assassiné récemment ne sera pas là pour témoigner ! Naturellement, la presse Hérault, ravie de l'aubaine, a fait ses gros titres d'une « bavure » destinée à atteindre le ministre de l'Intérieur qui refuse de se plier aux usages. Manque de pot, le Francisci en question était justement conseiller RPR de la Corse. Deferre a répliqué, Chirac s'est indigné, Mauroy a dénoncé, Pasqua a protesté, Questiaux persiste et signe, Pons... ah oui, Pons... passons ! Ces messieurs prennent le pays à témoin, saisissent la justice, s'étranglent de colère devant le populo goguenard qui en a vu d'autres. De l'affaire des Piastres à l'affaire Ben Barka, du suicide de Boulin à l'assassinat de Broglie, la société politico-judiciaire n'a été qu'une lon-

gue suite de scandales depuis la Libération !

Des politiciens douteux, des hauts fonctionnaires qui jouent les maires du Palais, des ténors du barreau qui font sortir des « briques » des manches de leurs robes, des truands de haut niveau qui généralement finissent mal... Il faut de tout pour faire un monde interlope où se mêlent la politique, la ficaille, la justice et tutti quanti ! Il faut surtout un système dominé par les intérêts pécuniers qui seuls peuvent réunir un tel ballet de malfrats dont le but est le fric, car le fric peut leur permettre d'exercer leur volonté de puissance.

Le moraliste laissera couler une larme sur les faiblesses de l'esprit humain. Nous dirons, nous, prosaïquement, que tous ces personnages sont les fruits d'un système économique qui hisse dans les limbes les malins qui parviennent à extirper du pognon des poches des gogos. D'ailleurs, les bougres respectent les règles et ils ne dédaignent pas faire vibrer la corde sentimentale. Chaque camp a ses « suicidés », qu'on se jette vertueusement à la tête. Ceux-là, héros ou affreux, suivant les opinions de ceux qui les utilisent, seront rapidement oubliés lorsque dans cette société riche d'imagination, un scandale viendra pousser le précédent vers l'oubli.

Que des hauts fonctionnaires de la police, qui survivent à tous les régimes, se considèrent comme inamovibles devant des ministres qui, eux, passent, c'est fatal. Que des truands « arrivés » deviennent de bons citoyens avec la carte d'un parti « honorable » dans la poche, ce qui leur permet de faire fructifier du fric gagné sur les tapis verts, c'est de bonne guerre. Que des bavards ne se contentent pas de défendre la veuve et l'orphelin, car ceux-ci n'ont pas de fric, c'est dans la nature des choses. Mais il faut appeler un chat un chat, et tout ce joli monde : l'écume d'une société où le profit est roi.

Tous ces personnages vont vous prendre à témoin et les élections cantonales, à défaut de propriété, y gagneront du relief. Mais vous avez toujours la possibilité de leur dire merde en restant chez vous. Pensez-y !

Maurice JOYEUX

Le mercredi 24 février 1982, les personnels de l'ex-ORTF étaient en grève. Nous étions intervenus le soir même en direct à l'antenne de Radio-Libertaire pour expliquer les raisons de cette grève et les premières analyses que nous pouvions en faire.

Les raisons

Le projet de loi pratiquement « ficelé » allait être discuté en conseil inter-ministériel. Alors que nous nous étions battus sous Giscard pour éviter le démantèlement du service public, voilà que sous le « règne socialiste », nous sommes conduits à avoir la même attitude. Pour les militants anarchistes, ce n'est certes pas une surprise. Bien sûr, ce n'est pas du tout ce que pense notre ministre Fillioud. Or, on assiste comme l'a dit un journaliste de la presse écrite à une nouvelle récupération du service public par un gouvernement.

Le personnel a donc voulu donner un coup de semonce, ce qui a amené le gouvernement dit de gauche à intégrer, tout comme l'avaient fait ses prédécesseurs dans le projet de loi, l'obligation de service minimum, voire de réquisitions des personnels grévistes, afin, dit-il, d'assurer la continuité du service public. Justement, une des raisons de cette grève de 24 heures était non pas d'assurer le maintien du service public, mais de le reconstruire sur des bases nouvelles.

Or, l'élaboration de la réforme se fait des travailleurs, sans le public qui pourtant paye la révérence, tout cela se fait dans les salons feutrés de Matignon, comme d'habitude.

Il aura donc fallu une grève des travailleurs de l'audio-visuel, qui fut réussie, répétons-le, puisque pour la première fois et sans doute la dernière... les travailleurs enfin retrouvaient leur véritable droit de grève et pouvaient faire la démonstration de leur inquiétude, voire de leur méfiance.

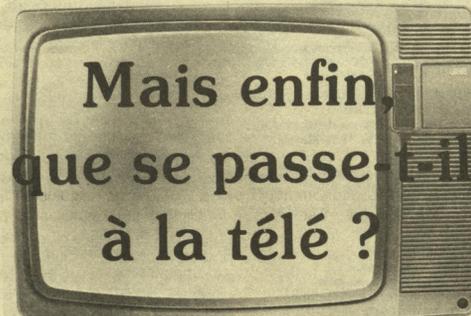
Sur quels thèmes portaient donc les demandes du personnel ?

Des thèmes essentiels

- Le refus de voir conforté le démantèlement de 74 et par là même la fin du service public.

- Le refus de voir la SFP (Société de Production) exposée à la concurrence des boîtes privées capitalistes et donc à sa disparition à terme (rappelons-nous les licenciements de 79...).

- L'inquiétude pour les personnels des 22 centres régionaux, plus l'Outre-Mer, qui entendent parler de régionalisation mais ne voient ni les moyens financiers ni les structures, en particulier le fédéralisme, qui pourraient la garantir.



- Enfin, la couverture sociale des personnels à travers une convention collective unique de la Radio-Télévision extensible à la branche d'activité de l'audio-visuel.

La nécessité de cette extension est particulièrement importante. Actuellement, l'absence de garanties sociales des travailleurs du secteur privé de production télévision présente un double aspect : l'exploitation de ces travailleurs et les attaques de leurs patrons contre le service public.

A la suite donc de la grève du 24 février et après avoir pris connaissance des exigences des travailleurs, le ministre Fillioud convoqua, rue St-Dominique le 11 mars, toutes les organisations syndicales, afin de leur transmettre de nouvelles propositions.

Dans ces propositions apparaît la volonté de coordonner l'ensemble et de veiller à ce que les budgets affectés aux différents organismes ne soient pas détournés à des fins étrangères aux missions du service public.

Les syndicats ont donc en partie satisfaction sur ce point. Mais la perception et la distribution des finances ne reviennent pas pour autant à l'ensemble Radio-Télévision. Le Conseil national de la communication audio-visuelle est un peu démocratisé dans sa composition. On n'y voit pas cependant l'amorce d'un processus autogestionnaire qui permettrait aux citoyens, collectivement propriétaires du service public, et à ses travailleurs, de commencer à transformer ensemble, en profondeur, l'instrument et son utilisation.

Rien ne permet de penser dans ces nouvelles propositions que l'outil national de production de télévision sera préféré aux sociétés privées, ni que les travailleurs de celles-ci bénéficieront de la même couverture sociale que ceux du secteur public. Sur ce point, le comportement des directions de chaînes de programme, depuis le 10 mai (et le fait que le gouvernement ait fermé les yeux sur ce comportement), permet toujours les pires inquiétudes.

Curieusement, le ministre présente comme un point positif le fait de reparler de mise sous tutelle d'un ministère, en l'occurrence du Premier ministre. Il est vrai qu'on a vu traîner ce genre de revendications sous forme allusive dans des papiers des journalistes (qui trouvent pourtant la haute autorité déjà dangereuse). Les problèmes de la Radio-Télévision, c'est aussi, il faut bien le dire, le problème des contradictions syndicales... C'est surtout, comme cela était déjà dit dans *Le Monde libertaire* du 2 juillet 1981, un problème central, fondamental, de notre temps : faut-il se plier à la supercherie giscard-chiracienne selon laquelle le pluralisme n'est rien d'autre que la compétition capitaliste, ou peut-on concevoir enfin un moyen de communication populaire évoluant aussi bien en dehors de tout pouvoir politique quel qu'il soit, que des puissances d'argent et du capitalisme, la seconde condition n'étant pas moins importante que la première.

Les socialistes et les communistes qui occupent le pouvoir depuis mai 1981 n'ont pas fait grand-chose pour nous permettre un tel espoir, et pour cause. C'est toujours une information d'Etat qui nous est proposée et contre laquelle il faudra se battre.

J.L.

Liaison professionnelle du groupe ORTF

A DROITE... TOUTES !

BIENTÔT dix mois que Mitterrand a été élu à la présidence. Vous vous souvenez sans doute des jeunes militants du PS faisant campagne en expliquant consciencieusement, aux vils antimilitaristes que nous sommes, leur position sur l'armée. Ils nous parlaient d'un soldat citoyen ayant la liberté d'association, de réunion (proposition n° 76 du candidat Mitterrand), qu'il y aurait une extension des droits du soldat et que ceux-ci pourraient siéger dans une commission paritaire qui aurait pour tâche de discuter des conditions de vie dans l'unité. Et puis, face aux mines peu convaincues, on sortait l'argument-choc : le service militaire à six mois (proposition n° 105). Depuis que Mitterrand est président, le service est toujours à 12 mois. Un collectif national pour le service à 6 mois a donc été créé, qui demande au gouvernement de passer aux actes, de réaliser les promesses de campagne. Le gouvernement a répondu : « Doucement les jeunes, pas tout de suite. Le service militaire à 6 mois aurait pour conséquence d'aggraver le chômage. » Mais, tout de même, ils n'ont pas encore osé mettre le service à 2 ou 3 ans, histoire de résorber le chômage et de résoudre ainsi d'un seul coup le problème social !

Au sein des unités, les comités de soldats reprennent du poil de la bête et se font, entre autres, le relais de la revendication du service à 6 mois. Le ministre de la Défense a fait une déclaration à leur propos qui mérite que l'on s'y arrête. « Il faut être vigilant contre ceux qui veulent dissoudre l'esprit de défense en lançant une lutte de classes dans les régiments... Oui au changement dans l'armée, non au changement-gadget. » Pour exemple, le sous-marin nucléaire, la course aux armements entrent dans la catégorie « changement globalement positif ». Par contre, ceux qui osent lutter dans les casernes se foutent le doigt dans l'œil ! Et Hernu de rajouter que l'armée n'est pas une usine dont les



officiers seraient les patrons, et les soldats les ouvriers. Cette confusion étant à l'origine du mouvement syndicaliste dans l'armée. « L'armée ne constitue pas une caste, mais une nation armée ; cela ne lui donne pas de droits, mais des devoirs. » C'est clair, les droits que l'on voulait étendre n'existent même pas. Le syndicalisme dans l'armée ? « Il faudra redoubler de vigilance face à ces agissements », répond Hernu. Pas un brin de démagogie dans ses propos, pour lui, tout doit se résumer à un : demi-tour..., droite ! Un deux, un deux, et ferme ta gueule !

Le même jour, le général Guy Méry a déclaré que, si l'on veut casser l'armée française, il faut décréter le service à 6 mois. Et de nous expliquer que pour faire des hommes opérationnels, il faut bien un an. OK les petits gars, pas question de vous débiter, on a besoin de matière première à qui fournir le riche enseignement de l'instruction militaire !

Nous ne pouvons qu'être solidaires du mouvement pour le service militaire à 6 mois, car cela permettrait de diminuer de moitié la durée durant laquelle la jeunesse est livrée à la bêtise galonnée. Mais la lutte contre l'armée doit occuper un terrain bien plus vaste, celui de la lutte contre le système de domination de l'État, qui est le vrai fondement de l'armée et dont celle-ci est le dernier rempart par l'emploi de la violence organisée. Nous ne nous faisons pas d'illusion sur l'issue des luttes qui ont pour objectif de « démocratiser » une institution dont la nature et le rôle est tout autre, c'est-à-dire autoritarisme poussé au plus haut degré (obéissance entière et de tous les instants...). Une armée, même dite populaire, reste une armée, support de l'État. Le sens de notre combat est celui d'un antimilitarisme sans concession contre une institution dont la seule réforme ne peut être que sa suppression.

Marc CHARVET

LE 31^e recensement organisé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) a débuté le 4 mars et se finira le 12 avril. Depuis que les États existent, la connaissance du nombre de recrues potentielles pour leurs armées, et de contribuables à imposer, les a toujours intéressés. Des traces de recensement, vieux de plus de 4 700 ans, ont été trouvées à Sumer, en Mésopotamie. Athènes et Rome en firent une pratique courante. Un recensement antique reste célèbre, celui décidé par l'empereur Auguste, il y a deux mille ans, qui obligea un certain Joseph, charpentier, et une certaine Marie, immaculée, à se faire inscrire à Béthlem. Aujourd'hui, il n'est plus question de se déplacer pour se faire recenser, c'est ça le progrès ! Cent dix mille personnes recrutées par les mairies distribuent et recueillent, une fois remplis, les questionnaires établis par l'INSEE : le bulletin individuel portant sur l'état civil, et pour tout local à usage d'habitation, la feuille de logement qui doit comporter la liste des personnes qui habitent le logement à titre de résidence principale.

Ces informations recueillies pour l'étude des problèmes démographiques, économiques et sociaux, portent essentiellement sur la population en général (sexe, âge, situation de famille, nationalité, niveau d'instruction), la population active (profession, branche d'activité, qualification et statut professionnel), les ménages (nombre de personnes, conditions de logement, les migrations de personnes à l'intérieur d'un pays et en provenance de l'étranger). Tous ces renseignements sont censés déterminer les divers crédits et subventions à accorder, mais aussi des normes statutaires, pour les effectifs, les règles d'adjudication des marchés, des loyers, des créa-

tions d'officines pharmaceutiques, ainsi que les modalités de scrutin pour les élections, ils permettent également d'établir des critères sociaux, professionnels, utiles pour les sondages, sans oublier les motifs originaux, fiscaux et militaires.

Il est certain que l'information du public, les futures « fiches » sur ses droits et devoirs laissent à désirer, à une époque où le pouvoir nous parle de change-

mission sur l'établissement de la défunte carte informatisée d'identité nationale, et sur celle des travailleurs immigrés toujours existante. Quant aux lois, si le décret du 28 avril 81, rappelant la loi du 7 janvier 51, nous garantit que « les renseignements individuels figurant sur le questionnaire ne peuvent faire l'objet d'aucune communication de la part des services dépositaires (c'est-à-dire l'INSEE) avant l'ex-

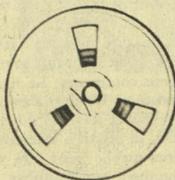
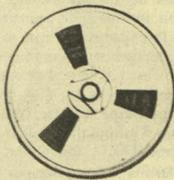
prénoms n'étant pas transcrits sur fichiers magnétiques. Si la bonne foi de l'INSEE n'est pas mise en doute, surtout si la confiance à la conscience de classe ou en la déontologie des travailleurs de l'INSEE est accordée (les « fuites », ce n'est pas fait pour les chiens), cela implique que le tri, la recherche des personnes recensées plusieurs fois ou recensées dans un milieu autre que leur résidence principale,

et financiers s'oppose à la constitution d'un tel fichier de 54 millions d'individus, et surtout à son maintien en vie : une condition nécessaire quant à sa fiabilité est la mise à jour rapide des renseignements, pour toute modification de l'état civil (mariage, décès, naissance), changement d'adresse. Or, entre autres choses, le délai d'obtention d'analyse fine sur les données issues du recensement de 82 qui est de l'ordre de deux ans, la non-obligation de la déclaration de changement de domicile ne facilitent pas le suivi du recensé.

Signalons pour la petite histoire qu'après SAFARI (projet d'interconnexion des fichiers informatiques de différents ministères), après GAMIN (sélection informatique d'enfants à risques, avec des critères douteux, mères-étudiantes, étrangères, milieux sociaux défavorisés), le système de mise en mémoire des questionnaires de recensement porte le nom d'oiseau de COLIBRI (codification en ligne des bulletins de recensement des individus). Si ce 31^e recensement ne peut être considéré comme la mise en fiche de toute la population française, la poursuite de la création de fichiers à d'autre usage que statistique ne peut que continuer, et n'en doutons pas, les technocrates de gauche seront aussi poétiques que ceux de droite, et d'ailleurs peut-être que ce sont les mêmes. Ainsi, un directeur d'établissement de recherche, connu pour ses sympathies giscardiennes, n'a-t-il pas hésité à baptiser, après le 10 mai, un projet de recherche du nom de SANDINO, en précisant en annexe : Sandino, célèbre révolutionnaire d'Amérique latine, actuellement les sandinistes sont au pouvoir. Après tout, c'est peut-être cela le vrai changement.

Groupe Fresnes-Antony

De l'utilité du recensement



ment. La publication des droits et devoirs des agents recenseurs (pour que des bavures style perquisition en règle de logement soient évitées), des raisons explicitant le choix des renseignements demandés, de fac-similés, aurait pu être largement effectuée en temps et en heure par les médias. Cette absence d'information met chaque individu devant le fait accompli et coupe l'herbe sous le pied à toute défense collective, à toute création de mouvement de pression ou de boycott. Doit-on se contenter des déclarations vagues de l'INSEE concernant le caractère strictement confidentiel du recensement et du traitement anonyme des données, accorder notre confiance à la commission informatique et liberté chargée en particulier de veiller à l'anonymat de leur exploitation ? Ce fait ne prête pas à l'assurance, quand on connaît la « haute vigilance » exercée par cette com-

mission sur l'établissement de la défunte carte informatisée d'identité nationale, et sur celle des travailleurs immigrés toujours existante. Quant aux lois, si le décret du 28 avril 81, rappelant la loi du 7 janvier 51, nous garantit que « les renseignements individuels figurant sur le questionnaire ne peuvent faire l'objet d'aucune communication de la part des services dépositaires (c'est-à-dire l'INSEE) avant l'ex-

piration du délai de 100 ans », il fait obligation de répondre au questionnaire, et cela avec exactitude. L'amende, en cas de refus, est de 150 francs. A ce prix-là, c'est donné ! Et encore faut-il prouver qu'il y a refus : rien n'oblige à répondre à un coup de sonnette d'un quidam, même s'il est identifiable à une carte tricolore portant son nom et sa photo — n'a-t-on pas vu des individus louches exhiber une fausse carte tricolore, celle du SAC —, ces quelques renseignements étant fournis aux maniaques de la liberté et de l'antiflicage. Cette réserve apparaît bien naturelle à la lecture notamment du bulletin individuel où des informations nominales existent (nom, prénom, adresse...).

Aux dires de l'INSEE, ces questions concernant l'identité servent seulement à vérifier qu'aucune adresse, aucune personne n'a été oubliée, noms et s'effectuent manuellement à la mairie avant l'expédition des questionnaires aux directions régionales de l'INSEE, où disparaissent à la saisie les caractères d'identification. Ce dépistage manuel des erreurs, des doubles est bien dépassée technologiquement, si bien que la surprise ne sera pas de taille si, pour le prochain recensement, l'INSEE affirme que les noms et prénoms ne sont pas conservés définitivement. Un engrenage qui débouche sur un « grand fichier » où chaque habitant serait repéré, et dans lequel l'administration pourrait puiser à son gré. Le risque de ce recensement est bien là ; de donner des sales habitudes, de nous préparer à la création de ce fichier nominatif de 54 millions d'habitants.

En 82, plus que les assurances de la commission informatique et liberté, le développement limité des moyens informa-

L'ALTERNATIVE EN MOUVEMENT

ETRE anarchiste, on ne le répètera jamais assez, c'est s'inscrire résolument dans la perspective d'une révolution sociale concernant la totalité des différents aspects de l'aliénation généralisée qui est aujourd'hui notre pain quotidien à tous les niveaux de notre vie. C'est donc poser clairement le problème de la destruction totale du vieux monde et d'une reconstruction totale de la vie politique, économique, sociale et quotidienne.

Être anarchiste, cependant, ce n'est pas comme les marxistes savent si bien le faire discourir à perdre haleine sur les lendemains soi-disant chantants d'un hypothétique grand soir, et accepter par le biais de cette dialectique de la résignation l'intolérable du présent. Tout au contraire, c'est penser que la révolution est un processus qui devra sans cesse se poursuivre, et qu'en conséquence il est impératif d'enclencher dès aujourd'hui.

En clair, être anarchiste, c'est donc conjuguer dès aujourd'hui la révolution au présent et au quotidien, en veillant à ce que les multiples aspects de cette lutte globale ne s'étiolent pas au soleil brûlant du particularisme et de l'émiettement, et en œuvrant pour qu'au contraire ils convergent et se fédèrent dans la perspective d'une destruction radicale du système dominant et d'une alternative globale à ce même système dominant.

De ce point de vue, toute lutte visant à la fois à la destruction et à la reconstruction du vieux monde nous concerne et nous nous y impliquons, non comme avant-garde maniacodéirante annonçant les évangiles sinistres d'une soi-disant ligne juste, mais comme partie prenante d'un processus général de subversion, s'inscrivant dans la perspective d'une alternative que nous souhaitons globale.

Là se trouvait la raison essentielle aux états généraux des lieux de vie qui se sont tenus les 20 et 21 février 1982 à Nîmes.

Le CRA (Collectif réseau alternatif), qui était à l'origine de ces états généraux, présente la particularité de chercher à sortir l'alternative du ghetto de la marge et de la parcellisation. A l'origine, le CRA, en effet, s'appelait le CRAP (Collectif réseau alternatif à la psychiatrie) et était « spécialisé » dans l'accueil d'enfants « à problèmes » (débiles, otistes...) rejetés par les institutions spécialisées dans le traitement de l'anormalité (HP, DDASS). Le réseau était constitué par un certain nombre de « lieux de vie », c'est-à-dire des petites communautés où l'on vivait avec ces « exclus » des institutions, au rythme d'une vie collective riche en dialogues, d'amour, d'écoute et de pédagogie libertaire. Il n'y a donc pas d'ambiguïtés, le CRAP était une alternative à la psychiatrie, se situant dans l'optique de l'anti-psychiatrie. Le vécu du réseau et des lieux de vie le constituant était chouette, et les « résultats » obtenus témoignaient de « l'efficacité » de la pédagogie mise en œuvre. Cela étant, sur le plan stratégique, le ris-

que était grand de devenir une poubelle des institutions, et donc de se faire enfermer dans un ghetto, voire de se faire intégrer en tant que tel par les institutions dominantes.

Conscient de ce risque, le CRAP s'est donc transformé en CRA, abandonnant ainsi la référence à la psychiatrie. Lieux d'accueil, les lieux de vie souhaitent le rester, mais leur désir maintenant est d'accueillir aussi bien les « laissés pour compte » des HP ou de la DDASS, que les victimes des enfermements de toutes sortes, ou tout simplement les gosses mal à l'aise dans le système existant. Dans cette optique, et c'est une des conclusions majeures de ces états généraux, le CRA souhaite s'ouvrir à toutes les alternatives

(psychiatriques, éducatives, économiques, sociales...). Le lieu de vie, lieu non clos, ouvert sur la vie et transitionnel par rapport à l'environnement existant, s'achemine donc lentement, mais sûrement, vers une rupture avec la réalité dominante et une volonté d'alternative globale à cette même réalité. Là est l'intérêt de l'évolution présente du CRA.

Bien évidemment, les choses ne sont pas aussi claires dans la tête des uns et des autres, et des zones d'ombre et d'ambiguïté subsistent ici et là. Il n'empêche qu'une dynamique existe et un débat est engagé. Pour notre part, nous étions venus avec des a priori favorables ; nous nous en sommes retournés avec au cœur l'enthousiasme et l'espoir, ce qui n'exclut nullement la lucidité ou la critique.

Trois cents personnes étaient présentes à ces états généraux. Des gens du CRA. Des gens d'autres réseaux. D'autres lieux de vie. Et puis des « curieux », des « intéressés » des « en proie au doute ». Des gens supers dans tous les cas. Des cœurs gros comme ça. Des montagnes de vie, de désirs, d'espoirs, d'enthousiasme, de volonté de dépasser les échecs passés, présents ou à venir. Et la passion. Et l'envie furieuse, féroce, mais toujours joyeuse de changer les choses et la vie.

Comme nous étions venus à trois, nous avons essayé de participer à un maximum de choses pour pouvoir rendre compte au mieux de ces journées. Carolina a participé à la commission « travail, insertion et marginalité », Eric à celle intitulée « le CRA et les autres réseaux » et Jean-Marc à la commission « alternative à l'école. Le samedi et le dimanche matin, nous avons en effet travaillé en commissions. Un moment important que ces états généraux. Un moment qui nous concerne. Qui s'inscrit en tout ou partie dans notre combat contre le système de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme. Un moment qui, à tout le moins, nous interpelle.

En tout cas, il nous a interpellé.

C. Bénito, E. Rabiller,
J.-M. Raynaud



Le CRA et les autres réseaux

LE Collectif réseau alternatif (CRA) répond aux besoins des lieux de vie de s'organiser, d'unir leurs efforts et de donner plus de poids à leurs revendications.

Le CRA regroupe 34 lieux de vie dispersés dans le sud de la France. Les lieux de vie sont des micro-structures d'accueil. Ces communautés, créées par des éducateurs en rupture de banc, par des anciens internés ou par des personnes diverses qui refusent l'enfermement institutionnel, prennent en charge, pour une période transitoire, des jeunes psychotiques, otistes ou handicapés physiques.

Ces communautés, essentiellement rurales, vivent quelquefois de l'artisanat, de l'élevage ou de la forêt, mais surtout de l'accueil. Le lieu de vie veut réconcilier les gens dits normaux et les soi-disant malades mentaux ou les handicapés physiques. Vivre avec la différence constitue le mot d'ordre.

Il est en effet intolérable que sous prétexte qu'ils ne possèdent pas la totalité de leurs facultés intellectuelles ou physiques, certains de nos contemporains soient privés de liberté et éloignés du regard des gens conformes. Le handicapé doit pouvoir vivre dans le tissu social existant. L'enfermement interdit aux « malades » d'avoir une vie affective et sexuelle qui leur permettrait d'épanouir leur personnalité. Or, la relation affective est le moteur de la vie, et la sexualité, dès lors qu'elle peut être vécue sans interdit, est une source infinie de bonheur et d'équilibre.

Face à la drogue, le CRA n'a pas de solution miracle. Le dialogue avec le « drogué » est quasiment la seule « arme » utilisée par le CRA. Par contre, ce qui est clair, c'est que le CRA refuse l'utilisation systématique des médicaments (neuroleptiques, psychotiques). Il est hors de question d'utiliser la camisole chimique pour « simplifier » la vie du groupe, tant les situations, même très dures, doivent être vécues sans frein pour permettre aux jeunes d'extérioriser leur détresse.

Le CRA est en contact avec les DDASS, les juges pour enfants, les HP, les IMP ou toute autre institution privée ou publique. Ces différents services confient des jeunes psychotiques aux lieux de vie du CRA. Les prises en charge sont négociées au cas par cas. Cela veut dire que les conditions d'accueil, prix de journée, durée du séjour, projets pédagogiques sont adaptés à chaque jeune en fonction de son « handicap » et des ressources de la famille ou du milieu d'origine. Cela signifie également que les désirs et les possibilités des jeunes et du lieu de vie soient en concordance. Les lieux du CRA refusent l'agrément des pouvoirs publics et préfèrent rester hors la loi. Ils ne veulent pas voir leur potentiel créatif limité dans le cadre d'un statut officiel. Ils ne veulent pas devenir une nouvelle institution, un nouvel enfermement plus sophistiqué.

Les contrôles extérieurs sur les activités du jeune sont acceptés quand ils sont sollicités par la famille ou par le milieu d'origine (équipe éducative de l'institution). Les lieux du CRA ne veulent pas être des cellules opaques, mais au contraire des lieux de rencontres privilégiés entre le jeune et le tissu social environnant. Par contre, les lieux du CRA refusent tout contrôle sur leur mode de vie ou sur leur organisation.

Le CRA veut être accepté tel qu'il est et ne veut faire aucune concession, ce qui ne va pas sans problèmes. Le CRA est souvent contesté par les DDASS du département d'implantation. Mais les DDASS

des départements d'origine semblent plus « souples ». Il est évident qu'elles y trouvent leur compte. Les jeunes qui sont confiés aux lieux du CRA sont souvent les cas les plus difficiles, ceux qui ont mis en échec les structures institutionnelles. D'autre part, le prix de journée dans un lieu de vie est de l'ordre de 120 à 150 francs contre 350 à 500 francs dans une institution ou dans un HP.

A ce sujet, le CRA exige que les allocations lui soient versées régulièrement, car l'équilibre financier des lieux de vie est souvent précaire. Un autre problème a été soulevé dans le même ordre d'idées : comment se fait-il qu'un handicapé voit ses ressources diminuées de deux à trois fois sous prétexte qu'il est devenu majeur ?

Les permanents du CRA ne sont pas des bénévoles et encore moins des salariés. Mais ils estiment légitime que leur travail soit rémunéré, car vivre 24 heures sur 24 avec un jeune implique qu'il est impossible d'avoir une activité annexe susceptible de faire rentrer de l'argent dans la caisse de la communauté. L'argent de la communauté est géré collectivement par tous ses membres (permanents et jeunes).

Le CRA n'est pas le seul réseau alternatif existant. D'autres réseaux ont été représentés à ces états généraux. Mais malheureusement, ils n'ont pas participé à cette commission le premier jour. Je dispose donc de peu d'information à leur sujet. Néanmoins, je peux dire qu'un réseau appelé RELIA fonctionne dans l'Ouest (Normandie, Bretagne, région parisienne). Les principes de base de RELIA sont sensiblement les mêmes que ceux du CRA. Un autre réseau s'est implanté dans les Vosges. Un autre encore existe dans les Pyrénées occidentales. Celui-ci fait partie d'un plan global d'aménagement et de relance de l'activité en montagne. Les jeunes sont reçus par alternance, pour des périodes courtes. Ce sont essentiellement des lieux de loisir-détente.

A côté de ces réseaux, il existe d'autres formes d'organisations alternatives. Par exemple, l'association REGIS (région lyonnaise) a un atelier de réfection d'immeubles et d'appartements qu'elle loue à des handicapés. Une autre association prête de l'argent aux handicapés en difficulté.

De ces rencontres a émergé le désir de se rencontrer entre réseaux et associations alternatives. L'idée d'une fédération a été lancée. Il est évident que c'est une solution pour permettre aux réseaux de progresser tant quantitativement que qualitativement et qui ne compromet pas l'autonomie et l'originalité de chaque lieu de vie.

Eric RABILLER



L'ALTERNATIVE À L'ÉCOLE

L'EXISTENCE d'une commission « Alternative à l'école », dans le cadre de ces états généraux, témoignait à l'évidence de cette volonté d'ouverture qui caractérise actuellement le CRA. Se poser le problème de l'alternative à l'école signifie en effet, pour des lieux de vie jusqu'alors « spécialisés » dans l'accueil d'enfants « anormaux », que l'on refuse de se laisser « enfermer » dans le champ clos de l'antipsychiatrie et que l'on désire au contraire investir le camp social dans son ensemble. En clair, le fait de réfléchir sur l'alternative à l'école, comme d'ailleurs



sur l'alternative aux structures économiques et idéologiques dominantes, reflète le désir du CRA et des lieux de vie de s'inscrire dans une stratégie offensive par rapport au système et à la réalité existante. De lieu d'accueil plus ou moins confiné dans la « gestion » de « l'anormalité », et donc dans la marge, le lieu de vie cherche à devenir un lieu ouvert à la normalité, dont chacun sait qu'elle ne représente que la norme dominante.

Dans ces conditions, cette commission portant quasiment à elle seule le poids de l'ouverture, il était évident que les débats allaient prendre allègrement le chemin de l'affrontement entre les différentes conceptions de la transformation de la réalité. Il en fut effectivement ainsi. Deux stratégies, l'une réformiste et partisane de compromis de toutes sortes avec la réalité existante, et l'autre révolutionnaire et affirmant une volonté claire de rupture avec cette même réalité, s'opposèrent continuellement.

D'entrée de jeu, l'un des « animateurs » de cette commission, en relatant l'expérience d'alternative à l'école qu'il vivait à Anduze (dans le Gard), posa sans en avoir véritablement conscience des problèmes de fond. A Anduze existe en effet, depuis plusieurs mois, un lieu de vie qui s'affirme résolument comme alternative à l'école. Dans ce mas remis en état par les membres de la « communauté », vivent une vingtaine d'enfants de 14 à 19 ans et quelques adultes en rupture avec « l'éducastration » nationale. L'objectif d'Anduze est clair. Mener de paire une vie collective et la transmission d'un savoir scolaire permettant aux enfants de réintégrer sans mal l'environnement scolaire existant. Concrètement, la journée se divise entre la matinée, qui est consacrée aux cours, et l'après-midi, qui est consacrée à des activités de créativité (sic) du style théâtre ou activités manuelles. Les adultes, du moins pour ceux qui forment le corps enseignant, sont « sélectionnés » sur la base d'un « haut niveau théorique ». En clair, on leur demande d'être « compétents », et la possession de diplômes est un critère

important dans la détermination de cette compétence. Les mêmes, quant à eux, viennent d'horizons divers, et si certains ont fait l'expérience de la DDASS, la plupart relèvent de la population scolaire et enfantine « normale ». En moyenne, cette alternative à l'école coûte 2 500 francs par mois aux parents (sur 24 enfants, 4 cependant ne payent rien).

De toute évidence, l'expérience d'Anduze se situe donc dans le cadre d'une alternative à l'école « stricto sensu ». Obsession de la compétence, non-gratuité de l'accueil, importance accordée à une transmission du savoir compétitive avec celle existant à l'extérieur..., font d'Anduze une espèce d'école privée ou parallèle qui s'inscrit dans une perspective éminemment réformiste, tant dans sa forme que dans son fond. Au niveau de la forme, Anduze reste en effet une école, moins pire que l'officielle, certes, mais une école tout de même, avec ses élèves, ses profs, son obsession de la transmission d'un certain savoir, sa peur de « produire » des inadaptes au système dominant... Bref, un lieu où la vie, sans être figée complètement, s'égrène au rythme intolérable de la séparation enfants-adultes, enseignants-enseignés, transmission du savoir-apprentissage de la vie... Au niveau du fond, l'alternative se résume à l'espoir fou de contaminer progressivement l'institution dominante ou à la recherche de l'aumône d'une reconnaissance par l'institution dominante. Bref, tant sur la forme que sur le fond, l'expérience d'Anduze relève tout bonnement du réformisme.

Bien évidemment, ce qui est réalisé a le mérite d'exister et d'être moins pire que ce qui existe dans l'institution dominante qu'est « l'éducastration » nationale. Cela est indéniable, et il est important que de telles expériences puissent avoir lieu.

Cela étant, il me semble difficile de parler d'alternative à propos d'Anduze. Fondamentalement, les écoles privées ou parallèles ne remettent pas en cause les structures de l'école dominante, elles se contentent d'essayer d'en améliorer le fonctionnement et se posent donc en partenaires de cette même école. A terme, et cela a été dit clairement, Anduze vise à être reconnue par l'institution dominante comme secteur expérimental, et la recherche d'un financement par l'institution dominante constitue un objectif qui n'est pas caché.

Dans ces conditions, à propos d'Anduze ou de toute expérience de ce type, peut-on véritablement parler de lieu de vie (au sens où les lieux de vie se sont définis tout au long de ces états généraux) et d'alternative à l'école ? Personnellement, je ne le pense pas.

Je le pense d'autant moins qu'à travers les débats qui ont eu lieu dans cette commission et les témoignages autres qui ont été apportés, il est apparu d'autres hypothèses relatives à la manière de concevoir l'alternative à l'école. C'est ainsi qu'à travers le témoignage d'un animateur de « Terrain d'aventure » et celui de membres de « L'École en bateau », on a pu constater une volonté non pas réformiste par rapport à l'institution dominante, mais au contraire révolutionnaire et, à tout le moins, de rupture. Les terrains d'aventure, en effet, ou l'école en bateau, sont véritablement des anti-écoles en ce sens que ce sont des écoles de la vie. Leur but n'est pas de faire rentrer l'enfant dans le corset d'un schéma préétabli pour le faire cheminer vers une intégration en douceur à la norme, mais vise au contraire à permettre à l'enfant d'être lui-même, d'épanouir ses potentialités et d'être bien avec lui-même. De ce point de vue, l'école en bateau ne souffre d'aucune ambiguïté. La scolarisation, au sens traditionnel du terme, n'existe pas. La transmission du savoir existe, mais seulement en réponse à la demande de l'enfant, et le savoir transmis n'est jamais séparé de la vie. En clair, d'ob-

jet d'un projet préétabli, l'enfant devient le sujet de sa propre vie. C'est une différence de taille avec les expériences pédagogiques du genre Anduze ou autres écoles parallèles. L'alternative à l'école ne se résume pas à la réforme de l'institution dominante, elle implique tout au contraire la destruction de cette institution dominante. De là, le non-dialogue existant avec l'école officielle, de là le désintérêt et même le refus d'une reconnaissance et d'une intégration.

Comme on le voit, les problèmes abordés dans cette commission ont été des problèmes de fond concernant l'actuelle stratégie d'ouverture des lieux de vie. Intégration ou rupture, réformisme ou révolution, tels sont au bout du compte les principales perspectives des lieux de vie, et un jour viendra où il faudra choisir.

Pour l'heure, dans cette commission tout au moins, on s'est contenté de poser les problèmes en essayant de se comprendre les uns les autres. De ce fait, les conclusions de ces travaux restent marquées au fer rouge de l'ambiguïté. L'accord s'est fait sur un constat, celui de l'échec des institutions dominantes (Education nationale, DDASS...), et sur un pacte de non-agression, à savoir la reconnaissance de la nécessité d'expériences diverses et nombreuses. L'alternative à l'école a donc été définie par opposition à une réalité existante, mais nullement par rapport à une perspective claire. Affirmer que l'existence d'une multitude de micro-structures alternatives à l'école constitue l'alternative à l'école est insatisfaisant. Le pluralisme est à l'évidence une nécessité, mais il ne doit pas être confondu avec l'incohérence. Dans le cadre d'une stratégie d'intégration au système dominant, il est possible de concilier des sensibilités différentes. Idem pour une stratégie de rupture avec le système dominant. Mais entre l'intégration et la rupture, la conciliation est un leurre.

En tant qu'anarchistes, nous avons choisi. Nous pensons que l'alternative à l'école passe par la rupture avec l'institution dominante. Nous n'avons donc que faire des tentatives, même sympas, qui visent à réformer le merdier actuel. Pour ce qui concerne l'école, l'éducation, le politique, le social ou tout autre aspect particulier de l'aliénation généralisée que nous subissons aujourd'hui, nous le disons et le répétons, tous ceux qui parlent de changement à travers le prisme déformant de la parcellisation et qui veulent faire l'économie d'une rupture



révolutionnaire, ceux-là ont dans la bouche un cadavre, celui du réformisme et de sa propension à secréter des illusions... et des désillusions.

Jean-Marc RAYNAUD

COMMISSION « TRAVAIL ET MARGINALITÉ »

Travail ? Oui, mais !

Afin de rompre l'assistanat, dans lequel les institutions (hôpital psychiatrique, prison, foyer de tout poil) les confinent, beaucoup de jeunes considèrent que leur insertion passe par le travail salarié. Au cours des discussions, il est ressorti que leur intégration dans la vie active passait d'abord par la prise en charge de leur vie quotidienne, ceci dans un climat affectif.

En effet, avant de pouvoir formuler un projet de vie autonome, lorsque l'on a été enfermé durant de nombreuses années, il est nécessaire d'être reconnu en tant qu'individu à part entière. De même qu'il faut reconnaître à certains individus le droit au non-travail pour incapacité définitive ou momentanée et lui donner les moyens de vivre sa vie comme il l'entend. Ceci n'étant pas de l'assistanat, mais de la solidarité, l'accepta-

Le serment du jeu de paume des états généraux de Nîmes

- Nous revendiquons le non-agrément avec convention au cas par cas ;
- Nous refusons tout contrôle étatique ou bureaucratique ;
- Nous nous donnons l'obligation d'ouverture à d'autres alternatives, économiques, sociales...

tion des différences (handicap mental ou physique, ou tout simplement le besoin de souffler, de se retrouver).

En fait, le problème est avant tout de dédramatiser le fait de ne pas avoir d'occupations salariées, ceci malgré les normes de notre société qui ne reconnaît les individus qu'en tant que salariés. Tout ceci s'élargissant à un choix de vie autre que celui imposé par notre environnement.

L'intérêt des lieux de vie est que tous ces différents aspects sont pris en compte. La gestion et la participation aux tâches quo-

tidienues sont prises en charge par tous les individus de la communauté. Le fait qu'un petit nombre de personnes vivent ensemble par affinités crée un climat affectif à la fois riche et sécurisant. Le lieu de vie se veut une étape transitoire pour les personnes qu'il accueille, entre l'institution et la possibilité de vivre d'une façon autonome. Il dépasse son rôle social qui était dû avant tout à l'origine des personnes en ayant eu l'initiative, d'anciens travailleurs sociaux pour la plupart. Afin de rompre le problème de débouchés qui se posent aussi

aux lieux de vie qu'aux jeunes qu'ils accueillent, ils tendent à créer de nouvelles relations avec le contexte économique : projets de contrats de solidarité dans le milieu rural ; contacts avec les entreprises coopératives ; création de réseaux d'artisanat, de circuits de production parallèles ; formation et information auprès des jeunes. Tout ceci permettant une formule de travail assez souple par rapport à des horaires réguliers, à des normes de productivité et de rendement.

Lieux de vie et marginalité

Il est nécessaire avant tout de définir la « marginalité ». Est marginal celui qui se situe en dehors des réalités économiques, sociales, culturelles... ; les lieux de vie rejettent cette étiquette, car ils s'inscrivent au milieu de toutes ces réalités, leur projet étant d'intégrer les jeunes dans le milieu environnant, d'après leur choix personnel, en leur donnant les moyens de se défendre. Et on arrive au paradoxe : ce sont les institutions qui marginalisent les individus qu'elles accueillent... ou plutôt... enferment.

Carolina BENITO

Pour en savoir plus sur le CRA et les lieux de vie

Lire : La Peste gagne le grand psy, éd. du CRA ; Coralleries, par Claude Cégala, éd. du Coral ; Visiblement je vous aime, par Claude Cégala, éd. du Coral ; Hé mouvements, des histoires... des lieux de vie, ouvrage collectif avec plein de témoignages, d'adresses, éd. du CRA. A lire « impérativement ».

L'échiquier du Proche-Orient

Le voyage de François Mitterrand s'achève et les réactions affluent : satisfaction mais intransigence du côté Israélien, grogne ou franche colère du côté Arabes et Palestiniens

Le discours à la Knesset, s'il est de fait une caution aux Israéliens, est aussi, de par ses oublis, une franche agression vis-à-vis des pays du Proche-Orient, en rappelant le droit à l'Etat des Palestiniens, mais en oubliant sûrement l'annexion du Golan, les bombardements en territoire libanais, la destruction de la centrale de Tamuz, le président a clairement choisi son camp, quoi qu'il en dise. Mais la situation dans les pays arabes n'est-elle pas un argument pour remettre en cause l'héritage de la politique gaulliste vis-à-vis de ceux-ci ? En Syrie, les récents événements d'Hama et le renouveau de l'Islam semblent bien faire rouiller sur ses bases ce pillier de l'URSS dans la région, le bourbier libanais où l'armée syrienne s'est laissée enliser ne peut pas arranger les choses. En Irak aussi les militaires perdent peu à peu le soutien d'une population fatiguée par la guerre avec l'Iran et minée par les problèmes des minorités ethniques (Kurdes) et religieuses (Shiites). Boubarak, après un relatif triomphe après son invasion éclair de son voisin à bien du mal à colmater les brèches dans son parti et est lui aussi remis en cause par le « renouveau » islamique. La Jordanie, elle, semble relativement stable sous la poigne de fer de son roitelet d'opérette. Il est vrai qu'il a massacré (avec la bénédiction complice d'Israël) tous ceux qui le contestaient (Palestiniens, Frères de la Foi).

De l'autre côté géographique, l'Egypte ne semble pas pour l'instant en mesure de peser bien lourd dans l'équilibre des forces, miné de l'intérieur par ses problèmes internes (chômage, inflation, surpopulation). La dictature éclairée de Moubarak a été obligée de lâcher du lest aux extrémistes religieux. Le verdict relativement « clémente » au jugement des assassins de Sadate en est une preuve évidente. Après avoir longtemps détenu le leadership dans la région, les énormes contradictions internes de la société égyptienne ramènent lentement et sûrement ce pays à l'état de dépendance totale à l'égard de l'Occident, redevenant un enjeu de première envergure dans les luttes d'influence entre l'Europe et les USA.

Un pays doit tout spécialement, je pense, retenir notre attention. Je veux parler du Liban. Ce pays est depuis de nombreuses années la victime d'une guerre civile effroyablement meurtrière où, comme partout, les travailleurs sont les premières victimes des luttes entre Etats et fractions rivales des religions locales. Chaque jour, les combats éclatent entre Palestiniens et phalangistes chrétiens, sous l'œil amusé des forces de « pacification ». Les casques bleus regardent les Israéliens entrer au Liban, détruire des villages, massacrer femmes et enfants sous les bombardements, afin de faire leur « ceinture sanitaire » (sic). Le terrorisme aveugle (voitures piégées) frappe quotidiennement la population qui est l'enjeu de ce sinistre jeu d'échec politique.

Bien sûr, vous m'objecterez que cela n'est qu'un catalogue horrible, mais la solution existe : elle consiste d'abord pour ces peuples à se débarrasser de leurs préjugés de religions, de renverser les Etats qui les exploitent et de s'organiser eux-mêmes, sans frontière ni gouvernement qui sont toujours et partout les profiteurs et les organisateurs des conflits que les hommes subissent.

J.C. BARRETTE
(Groupe du Havre)



LE 23 FÉVRIER

VINGT-TROIS février 1981 en fin d'après-midi. Les quelques Espagnols qui suivent le débat d'investiture du nouveau Premier ministre sur leur récepteur radio ou télévision vont assister à l'un des spectacles les plus extraordinaires qu'ont pu montrer les nouveaux médias : un lieutenant-colonel de la garde civile, bicorne de cuir bouilli sur la tête et pistolet à la main, s'empare du Parlement et garde en otages la totalité des députés et des



ministres de la « démocratie » espagnole... On n'est pas près d'oublier dans les chaumières le vacarme des rafales de mitraillettes et la vision surréaliste des représentants de la nation à plat ventre derrière leurs sièges ! Comme on n'est pas près d'oublier, à Valence, les traces laissées sur l'asphalte des rues par les chars lourds de Milans del Bosch !

Ce soir-là, 23 février 1981, Paris est balayé d'averses. France-Inter interrompt ses programmes pour annoncer que « des terroristes vêtus d'uniformes de la garde civile ont pénétré dans les Cortès... » Pauvres journalistes à la botte : le crétinisme a encore frappé !

A Madrid, les émetteurs de la radio d'Etat diffusent de la musique militaire. On apprend qu'un militaire, mitraillette en main, est en fonction dans le bureau du directeur de Radio nacional de Espana. Les Cortès sont ceinturées par des cordons de la police nationale et de la garde civile. Sont-ils en faveur du soulèvement, ou contre ? A Valence, toutes les radios répètent, de demi-heure en demi-heure, la proclamation de l'état de siège : « Moi, capitaine-général Milans del Bosch y Ussia... ». Couvre-feu. Interdiction de toute circulation automobile. Suspension de toutes les activités politiques, syndicales, judiciaires... Interdiction de tout rassemblement de plus de deux personnes. A Barcelone, où elle siège à ce moment, la conférence épiscopale se fend d'un communiqué laconique et ambigu : les évêques « prient pour l'Espagne »...

Un an après, en ce moment, dans les locaux du service géographique de l'armée, se déroule le procès des putschistes. Généraux, colonels, commandants, capitaines... une trentaine de sabreurs jugés par leurs pairs. Quelques absents sur le banc des accusés : que sont devenus, par exemple, les gardes civils assaillants des Cortès et que l'on a vus, le 24 février, l'affaire finie, saluer leur chef Tejero et regagner, en armes, leurs casernes ? Qu'est devenu encore le général commandant et les officiers de la division Maestrazgo sous la responsabilité directe desquels se trou-

vaient les chars que l'on a vus à Valence ? Que sont devenus enfin tous les civils de la « trame cachée » du coup d'Etat ? Plus personne n'en parle !

D'ailleurs, à observer de près le déroulement du procès, on peut se demander où sont les accusés : dans le box ou hors du box ? Lors des premières sessions de ce procès, qui promet d'être interminable, messieurs les accusés décident que le quotidien *Diario 16* a publié un article qui leur fait du tort et qu'ils ne se re-

présenteront devant leurs juges que lorsque le directeur du journal se sera vu retirer son accréditation. Prié de quitter volontairement la salle, « afin de faciliter le déroulement du procès », le journaliste refuse. Obéissant alors aux injonctions des accusés, le président du tribunal prononce son expulsion !

Et pourtant, malgré leurs bravades et leurs airs de matamores, quel triste spectacle donnent d'eux-mêmes et de l'institution qu'ils incarnent ces assassins en uniforme ! Le lieutenant-colonel Tejero, tête brûlée prête à toutes les aventures (2). Le capitaine-général Milans del Bosch, baroudeur depuis toujours et incarnation absolue de l'esprit militaire (3). Le général Armada, enfin, le fourbe de la comédie, la « tête » politique du complot, l'homme qui voulait être chef du gouvernement espagnol. Tous ces fantoches se chargent à qui mieux mieux. Aucun ne semble assumer ses responsabilités : ce n'est pas moi, m'sieur, c'est l'autre ! Et ce sont eux, ces pantins, qui ont fait trembler l'Espagne.

On ne peut savoir, pour l'instant, quelle sera l'issue de cet étrange procès. On ne peut même pas savoir si le déroulement actuel du procès des putschistes et la tentative avortée de coup d'Etat ne font pas partie d'un plan méticuleusement élaboré et dont l'application se poursuit sous nos yeux sans que nous en ayons conscience.

Quels étaient les objectifs des putschistes ? C'est Milans del Bosch lui-même qui répond au cours du procès : l'éviction du Premier ministre Adolfo Suarez, l'intensification de la lutte contre le terrorisme basque, l'interruption du processus d'autonomie accordé aux régions... Le coup d'Etat a échoué, tout le monde l'a dit. L'institution militaire, compromise, a-t-elle été sanctionnée ? Pas du tout. Et que s'est-il passé durant l'année qui vient de s'écouler ? Adolfo Suarez a été remplacé — c'était déjà prévu le 23 février — par Calvo Sotelo. L'organisation basque ETA (branche militaire) a reçu les coups les plus durs de son histoire et elle semble aux abois. L'autre branche — ETA politico-militaire —

a suspendu ses actions terroristes. Une loi mettant un frein sérieux à l'évolution autonome des régions a été promulguée (LOAPA). Et en prime, les militaires ont obtenu — mais n'est-ce pas l'essentiel ? — l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, rejoignant ainsi une autre « démocratie » sous surveillance, la Turquie... Alors, au vu des résultats, s'agit-il d'un coup d'Etat manqué ?

A en croire certains commentateurs, l'Espagne d'aujourd'hui est frappée d'apathie. Aucune réaction dynamique au coup d'Etat, une population écœurée de la politique, la généralisation de la « démerde » individuelle, un pays amorphe, proie facile pour les « ultras » et les militaires.

Et en effet, l'Espagne vit une situation de blocage général. A cela, des causes multiples, et tout d'abord 40 ans de dictature, avec les conséquences sociales et psychologiques qu'une telle situation entraîne ; ensuite, l'opportunisme des partis de gauche qui ont renoncé à tout, et même à leur identité, en échange de subventions leur permettant d'alimenter leurs appareils bureaucratiques et de survivre sans militants ; enfin, l'action conjuguée de l'accession à la « société de consommation » et des ravages de la crise de restructuration du système capitaliste. Souffrant des mêmes maux que la société tout entière, isolé, le mouvement libertaire, s'il reste un recours, est trop faible aujourd'hui pour s'imposer face à la réaction et aux capitalistes.

Cependant, le silence même qui entoure l'Espagne d'après le coup d'Etat du 23 février est suspect... On se souvient de la manifestation pacifiste de Cologne : les médias nous en ont assez rebattu les oreilles ! Eh bien ! la concentration similaire de Madrid a réuni au moins autant de monde — plus de 300 000 personnes — sans que les « informateurs » y attachent la moindre importance. Sans doute son caractère antimilitariste trop accentué ainsi qu'une forte coloration libertaire ne sont-ils pas du goût des pouvoirs (4)... Et même si l'armée espagnole, parce qu'elle est un corps autonome dans l'Etat, incontrôlé et incontrôlable, reste une menace permanente sur la société civile, son isolement total n'en est pas moins une réalité avec laquelle il faut bien compter.

Le combat contre les militaires et la militarisation de la société — plus urgent encore en Espagne qu'ailleurs — n'en est qu'à son début. A son terme, il y aura, au lieu de la triste comédie qui se déroule aujourd'hui à Madrid, le procès authentique d'une institution criminelle.

Federica LOPEZ

(1) Ce sont les mêmes qui ne s'intéressent jamais aux policiers déguisés en terroristes !

(2) Deux ans auparavant, il était l'instigateur d'une autre opération foireuse contre le gouvernement, ce qui lui a valu une promotion : il n'était alors que commandant !

(3) Titulaire de la Croix de Fer pour sa participation au combat nazi dans les rangs de la Division Azul.

(4) La CNT s'est jointe à la concentration au terme d'une manifestation où, seule et malgré une interdiction proclamée à la radio et à la télévision, elle a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes... Ce qui n'est pas négligeable !

RÉPRESSION À CATANIA

LE 22 février, au cours d'une distribution d'un tract (que nous reproduisons plus loin), rédigé par le groupe anarchiste Rivolta et Liberta, le compagnon Marletta Salvo a été arrêté. Conduit ensuite dans les bureaux de la DIGOS, il a été soumis à un interrogatoire, puis relâché. Quelques jours après, des carabinieri se sont présentés au local du groupe pour une perquisition, alléguant comme motif la recherche de « stupéfiants. » Faux motif puisqu'il n'y avait rien. Il sont repartis avec le reste des tracts distribués.

Il apparaît clairement qu'avec cette action d'intimidation, les forces de l'ordre veulent arrêter le développement et l'implantation de la propagande anarchiste à Catania.



Tract distribué par les compagnons italiens :

« ces derniers mois, la répression s'est intensifiée dans les divers secteurs de la vie sociale. Les organes d'information se sont dépassés dans les éloges pour les initiatives des carabinieri tortionnaires et de leurs commanditaires, en espérant peut-être cacher une réalité, faite :

- de milliers de chômeurs, sans logement, qui sont embobinés par les promesses de tous les courants politiques ;
- de millions de travailleurs exploités par le travail au noir, menacés de licenciement, domestiqués par les syndicats ;
- de millions d'étudiants qui sont étouffés par les structures et par les autorités scolaires, qui baffouent, imperturbables, les conquêtes de tant d'années de luttes ;
- de millions de prolétaires qui sont joués par la spéculation sur les loyers et par les lois favorisant les propriétaires ;
- de millions de retraités qui, après avoir été usés toute leur vie, sont de nouveau baffoués ;
- de prisons pleines de prolétaires et de révolutionnaires.

Considérant que nous, anarchistes, sommes contre les affameurs des masses travailleuses, contre les nostalgiques de l'école du profit, contre les politiciens qui nient nos besoins vitaux, contre toute forme d'exploitation, nous sommes décidés à porter en avant des positions directes pour développer une lutte contre l'Etat et ses institutions. »

Groupe anarchiste Rivolta e Liberta

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Seule, une lutte ferme et continuelle pourra nous rendre nos forces politiques et sociales que l'Etat et ses serviteurs nous ont ôtées.

Seule l'organisation anarchiste est la plus efficace réponse révolutionnaire contre le pouvoir des vieux et des nouveaux patrons. Seul l'effort commun de tous les exploités pourra faire obstacle à la répression et construire la force des luttes libératrices de demain.

Groupe anarchiste Rivolta e Liberta



ITALIE

FAISONS LE PROCÈS DE L'ÉTAT

« **E**N dix longues sanglantes années, la lutte armée a définitivement prouvé qu'elle ne pouvait constituer aucun programme politique. Tout au plus a-t-elle réussi parfois à programmer elle-même. » C'est par ces mots qu'un des « idéologues » des Brigades rouges, avec un cérémonial devenu désormais classique, renie la lutte armée et annonce sa volonté de collaborer avec la « justice » de son pays. Un repentir de plus donc dans une liste déjà longue de terroristes qui se mettent à table, disposés à tout pour sortir de prison ou voir leurs peines réduites.

La délation est désormais devenue l'arme privilégiée que l'Etat emploie pour combattre le « terrorisme » ou tout ce qu'il veut faire passer pour tel. Le cas de notre camarade Monica Giorgi, condamnée à 12 ans de prison à partir d'accusations inexistantes formulées par un « super-repentir » est un des cas les plus frappants de ce phénomène de désagrégation morale qui accompagne et suit la lente mais inexorable militarisation de la société italienne. Car il faut bien le reconnaître, c'est l'appareil de l'Etat qui, en fin de compte, sera sorti seul renforcé de dix ans de luttes et d'espoirs du prolétariat italien.

Depuis l'issue de l'affaire Moro, la répression en Italie n'a fait que s'accroître jour après jour. Les espaces de liberté que les luttes radicales de l'après 68 avaient su créer ont été liquidées et cela au seul avantage de l'appareil institutionnel et policier de l'Etat italien. A la volonté réelle ou supposée des « seigneurs de la guerre » de généraliser l'affrontement armé, l'Etat a répondu par la généralisation de la répression, la marginalisation et la criminalisation de tous ceux qui refusaient de se reconnaître dans le diktat constitutionnel « ou avec les Brigades rouges ou avec l'Etat ». Ce pari du pouvoir, téméraire il y a seulement quelques années, est devenu une réalité. La chasse aux « taupes », aux supports logistiques, aux complices réels ou fictifs de ce qui reste des organisations terroristes a créé un climat dans le pays tel que tout le monde est sensé être coupable avant d'avoir fait la preuve de son innocence. La solution finale n'est pas très éloignée. Les dernières actions répressives menées par la police italienne, la facilité avec laquelle celle-ci a démantelé une énième fois les Brigades rouges à la suite du rapt du général Dosier le 17 décembre 1981 le prouvent amplement. Mais plus encore le prouve l'indifférence avec laquelle l'opinion publique italienne accueille désormais les événements, prête à légitimer tout abus du pouvoir étatique à reconnaître son immunité, qu'il s'agisse de la violation des libertés individuelles, de la torture dans les prisons ou du « terrorisme » psychologique qui frappe tout ce qui dans ces conditions, s'interroge pour savoir si le terrorisme en Italie est aux abois, si les

Brigades rouges sont oui ou non « enfin » démantelées, c'est ne pas comprendre que le terrorisme est devenu un élément fonctionnel aux visées totalitaires du régime qui s'en sert comme épouvantail pour justifier son existence en tant que pouvoir distinct de la société. Il n'y a donc aucune raison que ce terrorisme-là cesse. Le roman-feuilleton depuis longtemps déjà a remplacé les discours politiques traditionnels, ce qui permet de maintenir en haleine l'opinion publique. Les partis de gauche,

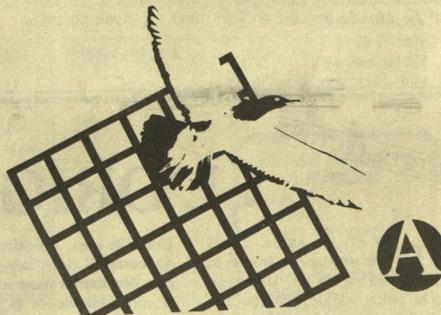
défenseurs aveugles et acharnés des institutions démocratiques face aux dangers de la « subversion » en auront eu pour leur compte avant de pouvoir trinquer à leur tour. Mais cela ne peut pas nous consoler. Il est vital aujourd'hui pour le mouvement anarchiste et révolutionnaire de redéfinir ses objectifs s'il veut pouvoir s'opposer ou limiter autant que possible la militarisation en acte de toute la société.

Secrétariat aux Relations Internationales



IL 19 APRILE INIZIERA' A FIRENZE IL PROCESSO D'APPELLO CONTRO MONICA GIORGI ANARCHICA GIÀ CONDANNATA A 12 ANNI IN UN PROCESSO FARSA DOVE LE UNICHE PROVE ERANO COSTITUITE DALLA STACQUANZA DI UN REPENTITO AMPIAMENTE SMENTITO NEL CORSO DELL'UDIENZA. CON QUESTA SENTENZA LO STATO HA DIMOSTRATO LA VOLONTÀ DI PUNIRE CHI NON SI SOTTOMETTE ALLA LOGICA DEL POTERE RIFIUTANDO DI RECITARE - MEA CULPA - DEL COSIDDETTO REPENTIMENTO MONICA GIORGI STATA CONDANNATA PER LE SUE IDEE PER LA FORZA CON CUI LE DIFFONDEVA E PROPAGANDA PER IL SUO (E NOSTRO) BISOGNO DI RENDERE REALE L'UTOPIA DELLA LIBERTÀ.

..RIVOGLIO LA MIA LIBERTÀ!..



Le 19 avril s'ouvrira, à Florence, le procès d'appel contre Monica Giorgi, anarchiste, déjà condamnée à 12 ans de prison dans un procès-farce où les uniques « preuves » étaient constituées par les témoignages d'un « repentir », amplement désavoué au cours de l'audience. Avec cette sentence, l'Etat a réaffirmé sa volonté de réprimer tous ceux qui ne se soumettent pas à la logique du pouvoir et refusent de réciter le « mea culpa » par des soi-disant repentirs. Monica Giorgi a été condamnée pour ses idées, pour la force avec laquelle elles les a défendues et propagées.

L'ÉVOLUTION — LES MUTUELLES D'ENTREPRISE

Nous avons vu que les premières sociétés qui s'assignèrent pour but d'apporter une aide matérielle à leurs membres en cas de maladie, d'accident, ou lorsque l'âge ne leur permettait plus de travailler, étaient des sociétés professionnelles issues des corporations, corporations qui créèrent les confréries réunissant maîtres et ouvriers ; plus tard, ce sont les compagnonnages, uniquement composés d'ouvriers salariés qui fondèrent leurs propres sociétés de secours. Ensuite, on vit apparaître des sociétés « territoriales » qui ne recrutèrent plus — ou pas seulement — leurs membres dans une profession, mais parmi les habitants de la commune. Sous le second Empire, d'ailleurs, seules celles-ci furent autorisées. Les autres continuèrent à fonctionner d'une façon clandestine ou semi-clandestine. Puis à l'avènement de la III^e République, les entraves levées, les sociétés de secours mutuels connurent un développement considérable, aussi bien les mutuelles territoriales, familiales que professionnelles.

Une autre catégorie de mutuelles, pratiquement inexistantes autrefois, a connu un grand essor : ce sont les mutuelles d'entreprise.

Il va de soi que, sous l'Ancien Régime, la taille des entreprises ne permettait guère de créer une société d'entreprise. Il suffit de se souvenir que la moyenne des ouvriers employés par entreprise ne dépassait pas 16. Quelques grandes manufactures existaient bien, les mines pouvaient employer beaucoup de monde (4 000 ouvriers aux mines d'Anzin), mais c'étaient encore des exceptions.

Les premières associations que l'on pourrait assimiler à des sociétés de secours mutuels d'entreprise, c'est dans les imprimeries que les trouve. Dans les imprimeries, les ouvriers créaient une « chapelle », petite association réservée au personnel. En 1653, il existait une chapelle dans la célèbre imprimerie Plantin. La caisse était alimentée par les travailleurs. Cette pratique s'est prolongée jusqu'à nos jours, particulièrement dans les entreprises de presse. Chaque atelier avait sa caisse, appelée « tontine », dont les secours distribués s'ajoutaient aux prestations versées par la Sécurité sociale, la mutuelle, éventuellement le comité d'entreprise. Les typographes, les correcteurs, les rotativistes, etc. avaient chacun la leur.

La Mutualité s'est développée lentement après la révolution de 1789. En 1902, sur 15 000 sociétés recensées, on ne comptait que 500 mutuelles d'entreprise.

1945 est une date importante dans l'histoire de la Mutualité. C'est l'année où les ordonnances créèrent la Sécurité sociale, les comités d'entreprise, et établirent un nouveau statut pour la Mutualité. Les sociétés de secours mutuels se nomment maintenant « sociétés mutualistes ». Ce sont les vraies mutuelles. Elles sont à but non lucratif, soumises au Code de la Mutualité qui définit leurs obligations tant en ce qui concerne la gestion de leurs fonds que leurs statuts, leur fonctionnement. Dans les entreprises, c'est la société mutualiste qui devra être utilisée par le comité d'entreprise pour gérer les œuvres sociales. Le comité donne son avis pour la création de la mutuelle, il est représenté de droit au conseil d'administration.

On peut dire qu'à partir de ce moment toutes les traditions de la Mutualité étant respectées, ses libertés élargies, son implantation dans les entreprises assurée, les sociétés mutualistes vont se développer comme jamais jusqu'alors. Ce nouveau statut assurait un fonctionnement démocratique des sociétés en permettant aux adhérents de prendre en main leurs propres affaires. Si l'on veut, il ouvrirait la voie à ce que l'on pourrait appeler « l'autogestion mutualiste ». Le journal *Le Monde* écrivait en juin 1980 : « Avec ce prin-

cipe d'autogestion, on faisait coïncider une tradition mutualiste très vivante dans un pays où la Mutualité a longtemps servi de substitut à un syndicalisme hors la loi, et une immense inspiration à des formes de démocratie plus concrètes. »

On ne peut pas dire que la Mutualité traditionnelle ait accueilli avec une joie délirante l'intrusion des sociétés mutualistes d'entreprise. Celles-ci augmentèrent rapidement leur nombre, mais il fallut attendre le congrès de Bordeaux, en 1964, congrès de la Fédération nationale de la mutualité française, pour qu'apparaisse enfin une prise de conscience par l'ensemble du mouvement mutualiste du rôle de la Mutualité dans l'entreprise.

LA MUTUALITÉ



LES RAPPORTS AVEC LES SYNDICATS

Dès la fin du siècle dernier, les rapports entre le mouvement mutualiste et le mouvement syndical se détériorent. Le syndicalisme dans son ensemble se méfie d'un mouvement protégé par les plus hauts dignitaires de l'Etat et qui s'intègre parfaitement à la politique officielle. Le comité fédéral de la Fédération de la métallurgie déclarait, au congrès de Paris en 1903, concernant la Mutualité : « Nous faillirions à notre devoir si d'ores et déjà nous ne mettions en garde nos camarades contre cette forme d'association, laquelle, nul ne l'ignore, sourit beaucoup aux économistes bourgeois. La Mutualité transforme l'action syndicale en quelque chose d'innommable, à la solde d'un maître, gouvernement ou patron. »

La critique est sévère ! Pas sans fondement cependant. Les dirigeants mutualistes sont récompensés de leur zèle bien-pensant par des distinctions hono-

rifiques : Légion d'honneur, palmes, ordre du Mérite, etc., pendant que les travailleurs mènent une lutte très dure.

Cependant, certains syndicats, soucieux de la protection sociale des travailleurs, créent entre les deux guerres des sociétés mutualistes dans les entreprises, particulièrement pendant la période du Front populaire.

Les rapports avec les milieux d'avant-garde n'étaient évidemment pas meilleurs ; la Mutualité n'avait pas la faveur des milieux libertaires, entre autres. *L'Encyclopédie anarchiste* déclare : « Ce n'est pas que le principe en soit condamnable, tout au contraire, elle représente la plus belle et la plus libre forme d'organisation de la solidarité humaine. Elle est bien préférable à toutes les charités ou philanthropies officielles ou privées, puisque c'est sur leur effort seul, leur soutien mutuel et réciproque que les membres comptent pour pallier dans une certaine mesure les vicissitudes de la vie. Ce qui lui a le plus aliéné la sympathie des esprits d'avant-garde, c'est que le mouvement mutualiste actuel (5) est animé d'un esprit mesquin, étroit et conservateur. (...) « Dans son principe et dans son essence, la Mutualité aurait pu être la forme la plus humaine, la plus pratique et la plus libertaire de la solidarité. Elle est le correctif indispensable à l'individualisme. (...) « Ce n'est pas le principe qui est mauvais, c'est l'usage qu'on en a fait. »

Notons encore que la Mutualité traditionnelle s'est opposée à l'instauration des Assurances sociales, celles-ci représentant, croyait-elle, un grand danger pour elle. En effet, ce système de prévention obligatoire aurait pu détourner les mutualistes de leurs sociétés. En fait, la Mutualité s'est fort bien adaptée, en devenant complémentaire des Assurances sociales, en obtenant souvent la gestion de leurs caisses. Le même état d'esprit a régné chez les dirigeants de la Mutualité française après la Seconde Guerre mondiale. Pendant une vingtaine d'années, ils furent des opposants à la Sécurité sociale, à l'élaboration de laquelle ils ne furent d'ailleurs pas invités en raison, certainement, de leur attitude passée envers les Assurances sociales. Là encore, le mouvement syndical a regardé longtemps avec méfiance cette Mutualité dont les représentants au sein de la Sécurité sociale votaient souvent avec les représentants patronaux. Les dirigeants mutualistes freinaient le développement de la Sécurité sociale qui devait, comme l'avait prévu le législateur, prendre totalement en charge les frais médicaux et pharmaceutiques. C'est pour cette raison, et sous prétexte de neutralité, que la Mutualité ne réagissait pas aux coups portés à la Sécurité sociale par le patronat et les pouvoirs publics pour réduire considérablement son rôle dans la protection sociale des salariés.

Finalement, devant la réalité des faits et les agissements du patronat qui voulait non seulement réduire le rôle de la Sécurité sociale mais aussi celui de la Mutualité pour donner la place aux compagnies d'assurance, des sociétés mutualistes, de plus en plus nombreuses, prirent conscience du danger. En 1960, des sociétés parmi les plus combattives, sous l'impulsion de la CGT, créèrent une fédération de mutuelles ouvrières, appelée aujourd'hui Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT). Cette fédération se veut mutuelle d'action et de gestion. Elle prend vigoureusement partie contre les atteintes portées à la Sécurité sociale, aux libertés mutualistes, au droit à la santé des travailleurs. Bien qu'indépendante organiquement et financièrement, ses liens avec le mouvement syndical sont étroits, particulièrement avec la CGT.

André DEVIENDT

Le début de cette étude est parue dans les numéros 431, 432 et 433 du *Monde libertaire*.

expressions

NOTE DE LECTURE

« L'ORIGINE »

par T. Bernhard

éd. Gallimard

Un cri de haine, ce livre n'est qu'un immense cri de haine. La haine de la ville natale, Salzbourg. Une ville comme des millions de villes. Avec sa façade artistique-culturelle tape à l'œil et l'infini de sa médiocrité quotidienne. Une ville au climat pourri. Une ville dégoulinante de bourgeois mesquins, pisse-froid et rabat-joie.

Une ville qui pue l'ennui et la mort. Une ville oppressante et étouffante. Une ville qui tue la vie à petit feu. Une ville à dégueuler. Une ville à se flinguer.

Une ville bien ordinaire, au bout du compte, dans laquelle Thomas Bernhard a passé son enfance et son adolescence et qui lui a volé sa jeunesse. Une ville qui lui a coupé les ailes. Une ville qui l'a fait flirter avec le suicide pendant des années. Une ville à détruire, pour résumer la pensée de l'auteur.

La haine de l'école. De ce collège où Thomas a fait ses études secondaires, et qui, pour avoir changé d'étiquette (national-socialiste, puis catholique après la chute du 3^e Reich) n'en a pas moins

continué son entreprise de mutilations en tous genres. La haine des adultes, des enseignants, des pions, des directeurs successifs, de la famille, des élèves, la haine de tous ceux qui, oppresseurs ou opprimés, ont frotté leur misère à la sienne et qui lui ont filé la vérole de la survie. La haine de tous et de tout, donc. Une haine terrible, implacable et sans pitié. Une haine qui vous tiendrait en vie mille ans pour le seul plaisir de voir crever ce monde d'assassins d'enfants.

Qu'on ne s'y trompe cependant pas. Si ce livre a le regard

fixe de l'obsession, il ne fait en rien dans le vulgaire, dans le déballeage d'insultes ou dans l'exhibitionnisme nombriliste. Le fleuve de haine qui le parcourt en tous sens suit mot à mot, phrase à phrase, avec une retenue d'une pudeur extrême. Thomas Bernhard ne maudit pas le sort et l'humanité en pleurant sur lui-même. Il témoigne. Il raconte son enfance. Son calvaire de « détenu de l'éducation ». Parce que cela doit être dit. Parce que cela est. Parce que cela ne doit plus être.

Un livre pathétique, donc. Avec quelques rayons de soleil au nombre desquels les rapports de Thomas avec son grand-père maternel qui était anarchiste. Un livre grinçant, écrit avec les machoires serrées et la révolte au cœur, mais nullement désespéré ou désespérant. Thomas Bernhard a appris une chose essentielle pendant l'enfer de son enfance. Il faut faire avec. On a l'origine que l'on a, mais on a le destin que l'on veut.

Jean-Marc RAYNAUD

« POÉSIE THÉRAPIE »

Poésie thérapie, c'est le titre du spectacle qui met en scène trois personnages. Deux « paumés » comme on en croise tous les jours et qui traînent derrière eux un enfance à problèmes.

Et voilà nos deux gaillards, Pierre et Pascal, dont le principal handicap semble être l'expression orale, entraînés sur une scène, devant un public, par un troisième larron, Patrick, lequel, animé par de magnifiques sentiments, a décidé de faire de ses deux partenaires des individus parfaitement « normaux ». Clés de la guérison : la poésie et le public.

Pendant le premier quart d'heure, croyant à une véritable his-

toire et à deux véritables malades, on se demande si leur place n'est pas plutôt sur le canapé d'un psychanalyste que sur les planches d'un théâtre. Mais quand la fausse réalité nous apparaît comme de la vraie fiction, la situation devient très très drôle, malgré son côté dramatique.

Une pièce étonnante, trois bons comédiens, c'était au Collectif Théâtre, 47 rue de Saussure, 17^e arrondissement de Paris. Et si vous n'avez pu les voir, retenez bien le titre : *Poésie thérapie*, et précipitez-vous dès qu'ils passent près de chez vous.

R. ROBIN



• THÉÂTRE :

L'Autocensure, de Patrick Schmitt : jusqu'au 14 mars au Théâtre Présent (amphi), 211 av. J. Jaurès, 75019 Paris. A 21 h, du mercredi au dimanche. Du 17 au 28, au Théâtre des Deux Portes, 46, rue L. Lumière, 75020 Paris.

Gerrey-Chambertin, par le Théâtre du Chapeau rouge, à la grande salle du TEP : à 20 h 30, les 19, 20, 23 et 24 mars, et à 15 h le 21.

Mariana Pineda, de F. Garcia-Lorca par la compagnie « Des femmes dans le texte » : jusqu'au 4 avril au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers : à 20 h 30, du mercredi au samedi (sauf le 18 mars, séance à 14 h 30), à 17 h le dimanche et à 19 h 30 le mardi. (Réduction pour les porteurs de la carte de Radio-Libertaire).

Il faut que Cléo parte, du 16 au 28 mars à l'Espace-Gaîté : du mardi au samedi à 22 h et le dimanche à 17 h 30 (Réduction, sauf le samedi, pour les porteurs de la carte de Radio-Libertaire).

• CONCERTS :

Djamel Allam : le 19 mars à la Salle des Fêtes de Dreux, place Mésirard (21 h).

Béranger : le 23 mars à la Maison de la Culture, quai P. de Courbertin, à Nevers (21 h) et le 24 au Théâtre de Villefranche-sur-Saône (20 h 30).



Francisco Montaner : à Saint-Etienne, du 22 au 27 mars, au café-théâtre La Colombe, rue Notre-Dame à 21 h.

Cuarteto Cedron : le 24 mars au Théâtre municipal de Fontenay-le-Comte à 21 h.

Didier Lockwood : le 20 mars à la salle Gérard Philipe à Orléans (20 h 30) et le 24 au Théâtre d'Angers, place du Ralliement (20 h 30).

Ris-Orangis in Blues, avec Ch. Lancry, A. Giroux, M. Gowland, P. Verbec, G. Lavigne, duo d'harmonica. The Jukes Blues Band, Marianne Hygonnet, et sous réserve Bill Deraime (le bœuf est ouvert à tous). A la MJC de Ris-Orangis (rue Johnstone Reckitt), le 20 mars à 20 h 30.

Philippe

RÉPONSE À TOUT



L'émission de Pollac du samedi 6 mars sur les mouvements féministes en France pouvait, au premier abord, paraître intéressante, d'autant plus que la présence à l'émission d'une militante anarchiste est chose rare à la télévision, même avec un gouvernement socialiste. (En cela, rien n'a beaucoup changé).

Je dois dire tout de même que je suis resté un peu sur ma faim pendant un bon moment. Jusqu'à tant qu'un groupe de lycéennes viennent dire que pour elles le combat que mènent les femmes pour leur libération est indissociable de celle de l'homme, que la libération de la femme passe par celle de l'Homme et vice-versa. Cette réflexion a été reçue un peu comme un pavé en pleine figure de l'assistance et a eu pour effet de diviser les femmes en deux clans : d'une part, approbation et applaudissements spontanés, d'autre part, réserve de la part de certaines responsables féministes. Peut-être n'y avaient-elles jamais pensé car en fait, l'intérêt du débat portait de cette réflexion : est-ce véritablement l'homme l'opresseur de la femme, ou bien l'Etat, l'Eglise et toutes ses composantes... Peut-être entendrons-nous des femmes-soldats ou flics pour nous le dire (pour ma part, j'en doute).

Depuis toujours, les anarchistes se sont battus contre l'exploitation et l'oppression des individus sous toutes ses formes, aussi bien celle de l'homme par l'homme et pourquoi pas celle de la femme par la femme.

(Affaire à suivre)

Jean-Pierre Sympathisant du groupe Sevrans-Bondy

Radio-Libertaire 89,5 MHz (émettant sur Paris et proche région)

• « Longtemps après que les poètes ont disparu », les lundis de 10 h à midi :

- lundi 22 mars : poésie, actualité, cassettes et textes d'auteurs ;

- lundi 29 mars : thème : Antonin Artaud, la poésie, la folie.

• « Le magazine pour rire » : les lundis de 12 h à 18 h, mardis de 14 h à 18 h, jeudis de 12 h à 14 h et les vendredis de 14 h à 18 h :

- vendredi 19 mars : invité, Orlaf, responsable de l'animation RATP ;

- lundi 22 mars : Jean Guidoni, chanteur.

• « L'invité quotidien », du lundi au vendredi de 18 h à 22 h :

- jeudi 18 mars : Maurice Joyeux évoquera les origines de la Commune de Paris ;

- vendredi 19 mars : Anne (Ed. du Dauphin), la vie et les œuvres de Louise Michel ;

- lundi 22 mars : Léo Campion et André, à propos de la franc-maçonnerie ;

- mardi 23 mars : la Bretagne vue par des Bretons ;

- mercredi 24 mars : Jean-Louis Le Breton et Yves Frémion, l'édition ;

- jeudi 25 mars : Natacha Duché et Ariane Gransac parleront de leur livre « Prisons de femmes ».

- vendredi 26 mars : Daniel Guérin, « Histoire de la Révolution française » ;

- mardi 30 mars : l'organisation spécifique anarchiste et l'organisation de masse, par Georges Balkanski.

Dans cette émission, « Revue de Presse » tous les jours de 19 h 30 à 20 h. Critique théâtrale les mercredis à 20 h. « Rubrique Pays de l'Est », les jeudis de 20 h à 21 h. « Rubrique Espéranto » les vendredis de 20 h à 21 h.

• « Sans frontière », les jeudis de 22 h à minuit :

- jeudi 18 mars : Jack Treese (sous réserve), le vieux blues et les vieilles chansons américaines ;

- jeudi 25 mars : Paco Ibanez, musique espagnole.

Grille des émissions de Radio-Libertaire

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
6 à 7	Ne vous levez pas du pied gauche						
7 à 8	- Les titres de l'actualité	Ne vous levez pas du pied gauche		Ne vous levez pas du pied gauche	Ne vous levez pas du pied gauche		
8 à 9	- Infos et commentaires		Ne vous levez pas du pied gauche				
9 à 10	Longtemps après que les poètes ont disparu	La Mémoire sociale		Archives sonores	Micromusique (Spécial prison)	Croissant show	
10 à 11							
11 à 12							
12 à 13		Idees noires - Thème sociologique	Du côté des enfants - Différents thèmes concernant l'éducation	Le magazine pour rire	Idees noires	Informations syndicales	
13 à 14							
14 à 15	Le magazine pour rire (100% chansons d'expression française)	Le Magazine pour rire - Questions d'auditeurs sur un thème.	Musique pour enfants	Musique classique	Le magazine pour rire	CNT espagnole (Emission en espagnol) - historique du mouvement anarchiste espagnol	
15 à 16			Musique d'ailleurs				
16 à 17							
17 à 18							
18 à 19	L'invité quotidien - invité	L'invité quotidien	L'invité quotidien	L'invité quotidien	L'invité quotidien	Les doigts dans le nez - Discussion autour d'un thème - Infos diverses	
19 à 20	- Revue de presse						
20 à 21	- Annonces						Trisomie 21
21 à 22	- Invité						- Jazz
22 à 23	L'Echo des savates - Voyage	Vous avez dit Bigeard...	Harmonie du soir - Musique	Sans frontière	Demain le soleil se lèvera quand même	Harmonie du soir - Musique - Cinéma	- Bande dessinée
23 à 24	- Reportage	- Science-fiction					

LIVRES EN VENTE A PUBLICO

- Guérin-Henni, *Les Pollucars* 29 F
- Amnesty International, *Les « Disparus »* 19 F
- Ganancia et Cadot, *Guide de l'union libre* 22 F
- Quéréel Patrice, *Au feu les manuels* 48 F
- Collectif, *La question du logement et le mouvement ouvrier français* 70 F
- Meunier Paul, *Terre de Veullots* 75 F
- Olivier Elie, *Ceux de la terre* 30 F
- Guilly Jean, *Guettes-Tison chasseur de loups, poète paysan* 65 F
- Sainte-Beuve, *P. J. Prouhon (1838-1848)* 51 F

LES ENVAHISSEURS

« ... Enfin, Mazzini et Marx s'accordent encore sur ce point capital que les grandes réformes sociales qui doivent émanciper le prolétariat ne peuvent être réalisées que par un grand Etat démocratique, républicain, très puissant et fortement centralisé, et que pour le propre salut du peuple, pour pouvoir lui donner l'instruction et le bien-être, il faut lui imposer, au moyen de son propre suffrage, un gouvernement très fort. »
(Michel Bakounine)



CERTAINS naissent blancs, d'autres noirs. Moi, je suis catholique (1).

Après cela, votre compte est bon si vous avez la malencontreuse idée d'envisager des incompatibilités entre l'idéologie chrétienne et la révolution sociale : vous êtes un salaud de raciste.

Liberté et lucidité

Le piège est éventé, mais pour le rendre totalement inopérant, il est bon de rappeler quelques vérités premières.

Anarchistes, nous sommes par définition partisans et défenseurs de la liberté des individus, entre autres de leur liberté de penser — et même de croire — et d'exprimer et défendre (en respectant la liberté des autres individus) leur pensée ou leur croyance. Si, sur ce morceau de planète, les chrétiens se trouvaient un jour minoritaires (ce que nous souhaitons) et persécutés (ce que nous ne souhaitons pas), nous serions à leurs côtés pour défendre leurs droits à la liberté (en même temps que les nôtres)... tout en continuant à combattre leur idéologie que nous jugeons néfaste.

Mais pour s'en tenir à la vérité des faits, il faut tout de même rappeler que, sur ce morceau de planète, jusqu'à ces dernières années on observait la situation inverse : par exemple, vers 1909, mon grand-père, « exilé » en pays nantais, ne trouvait pas de travail parce que ses deux enfants

n'étaient pas baptisés (oui ! je suis né anticlérical..., mais ce n'est pas une race).

Ce passé, paraît-il révolu, nous ne voulons absolument pas y revenir. Or, lorsque des chrétiens, en cohorte, veulent selon leur propre expression « vivre leur foi dans le monde », nous ne leur contestons pas la liberté de le faire, mais il nous faut bien constater qu'ils veulent donc façonner le monde en fonction de leur idéologie. Aussi, pour préserver notre liberté, nous sommes amenés à les combattre parce que nous ne voulons pas d'un monde façonné par l'idéologie chrétienne, antagoniste par essence des intérêts de classe des travailleurs, déiste donc contraire à la liberté des individus.

Et lorsqu'ils s'efforcent de masquer leurs options fondamentales sous un pseudo-socialisme — et même un pseudo-anarchisme, puisqu'ils tentent de récupérer notre revendication historique de *gestion directe* ou de *gestion ouvrière* (2) en la diluant dans le concept pour le moins vaseux de *socialisme autogestionnaire* — nous sommes conduits à nous poser des questions précises sur leur sincérité et sur leurs intentions finales.

Au point de vue politique (sociologique), la question sur la sincérité est d'ailleurs subsidiaire. La sincérité est certes une « valeur » individuelle importante, mais elle est totalement indépendante du contenu de la cause

défendue sincèrement : de nombreux SS se sont consciencieusement fait trouer la peau pour le nazisme en toute sincérité.

Ce qui nous intéresse, ce qu'il importe de mettre à jour, c'est la logique de l'enchaînement politique que ces chrétiens sont en train de mettre en branle avec un zèle de missionnaires.

Le chemin de l'enfer

Ce n'est pas dans notre univers culturel, mais bien dans celui de Chapuis qu'il est dit que le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions. Et comme ce ne sont pas ses intentions, bonnes ou mauvaises, que nous critiquons, il ne peut être question de procès d'intention.

Ces quelques lignes de bakounine montrent que nos préoccupations de naissent pas des débordements de notre imagination, mais au contraire qu'elles sont en prise directe sur des réalités déjà observées il y a plus d'un siècle et toujours d'actualité : christianisme et/ou socialisme, étatismisme et/ou anarchisme.

Cette question n'intéresse Chapuis qu'indirectement et seulement parce qu'il lui faut en nier l'existence, l'enfourer sous la « problématique » artificielle à la mode : christianisme et/ou marxisme. Deux molosses idéologiques s'efforcent de se partager le monde en attendant que leurs positions antagonistes s'évanouissent dans un syncrétisme, cette synthèse envisagée par leurs dialectiques respectives, aussi bien celle de Hegel dont le système de référence contient la pérennité de Dieu et de l'Etat que celle de Marx et Engels excluant Dieu et faisant dépérir l'Etat... asymptotiquement.

Il est donc nécessaire de débarrasser le champ de manœuvre des principaux gêneurs, ces anarchistes qui ont l'outrecuidance de poser tout le temps et partout, sous une forme qui ne sied à aucune des deux dialectiques en présence, la question du rôle du pouvoir, de sa logique interne, qui demandent « naïvement » si une structure étatique n'aurait pas des propriétés intrinsèques indépendantes des intentions de ses utilisateurs : qui — les odieux hérétiques — ne craignent ni de voir dans l'Eglise un pouvoir à abattre ni d'envisager que l'hypothèse d'Engels sur le dépérissement de l'Etat pourrait relever de l'idéalisme ou de la mystification.



M. PRÉVÔTEL

Tiré de « Les Envahisseurs »

(1) Robert Chapuis, *Les Chrétiens et le socialisme*, Calmann-Lévy, Paris 1976.

(2) Maurice Joyeux, *Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière*, éditions Volonté anarchiste.

SE RASSEMBLER

ETONNANT que le gouvernement fasse bonne mine aux représentants de l'enseignement dit libre. Tiens, bizarre aussi de voir un socialiste président de la République se rendant en visite officielle en Italie, poser (pour la postérité...) auprès du pape. A l'approche des élections cantonales, qui donc ne trouverait pas cela bizarre ?...

Etonnants, ces ronds de jambe ? L'appareil clérical, chrétien (c'est moins péjoratif) maintient la pression malgré les apparences et malgré les ricanelements de ceux qui affirment : « la religion, on s'en fout ! »

Une information récente, tombée des télescripteurs, signalait la sécession qui secoue encore la CFCTC et qui provoquerait le passage de nombre de ses adhérents, unions et syndicats à la CFDT sa consœur. Cette dernière avait-elle besoin de ce nouvel apport ? Il lui sera difficile de gommer de ses statuts la fameuse référence à l'humanisme chrétien. Qui s'en étonne, sinon les sots ou les éternels crédules qui marchent à côté de leurs godasses ?...

A vraiment parler, moi aussi la religion je m'en fous et m'en contrefous... Pourtant, je considère qu'il est essentiel de combattre toutes ces manifestations qui, derrière une allure pateline, revêtent des accents dignes de la plus grande intolérance et d'un dogmatisme intransigeant.

Tous les groupes de pression, qu'ils soient d'ordre économique ou politique, dissocient et destructurent chaque problème. Derrière l'apparente rationalité de la méthode, on élimine toute possibilité de synthèse et donc de toute possibilité de disposer d'une vision d'ensemble. Le danger est évident, et c'est pour cela que le « système » actuel ne semble guère disposé à remédier à la dégradation réelle des moyens socio-éducatifs et des moyens d'information. Qui n'a pas compris cela ne peut s'expliquer que l'Eglise, elle aussi, et depuis deux mille ans, a su s'adapter pour mieux dominer, comme l'Etat et avec l'Etat. L'intervention cléricale dans tous les domaines sociaux reste très forte et revêt des formes très ponctuelles et très discrètes.

Peut-être suis-je un rétro forcené, mais j'ai la conviction que la lutte anti-religieuse reste aussi importante et nécessaire que celle contre l'exploitation économique de l'homme par l'homme, voire que ces deux combats ne peuvent se dissocier. Tous ceux qui, délaissant ce combat pour n'y voir qu'une affaire personnelle, rejoignent inconsciemment ceux qui utilisent la méthode destructurante du lavage de cerveaux. De plus, ils se privent de comprendre quels sont les vrais adversaires de leur propre émancipation.

Plus personne aujourd'hui, hormis quelques intégristes, n'analyse le fait religieux sans ne pas tenir compte de facteurs évolutifs. Le discours du pape sur les droits de l'homme, sur le monde du travail, sont des propos relativement nouveaux. Nous disons bien « relativement » car, à d'autres époques, les successeurs de St-Pierre eurent un langage assez similaire, compté tenu bien sûr du contexte du moment. Leur technique de manipulation et de récupération des idées est au point. Elle n'a d'égalé que celle opérée depuis par les marxistes.

L'association d'idées Eglise et droits de l'homme est une merveille du genre. Il ne s'agit pas ici de reprendre l'histoire ou l'origine des droits du citoyen. Là n'est pas le problème et pourtant cela aussi fait partie de la méthode. La manipulation est réussie dans la mesure où il n'y a plus ou presque d'opposition à l'image véhiculée dans la mesure où la séduction a largement réussi.

On peut toujours se demander si cette image ne profite qu'à l'Eglise. Bien sûr que oui, mais aussi à des régimes politiques et des systèmes philosophiques qui luttent contre l'émergence de mouvements rationalistes, matérialistes et athées. Dans le même ordre d'idées, on peut se demander, par exemple, si les USA ne préfèrent pas laisser occuper le terrain contestataire latino-américain par l'Eglise plutôt que par d'autres forces politiques. Pour des raisons apparemment différentes, les USA et l'Eglise ont objectivement les mêmes intérêts dans cette région du monde.

Mieux vaut laisser l'Eglise assumer un rôle de fer de lance que de céder la place à des organisations politiques sur lesquelles la mainmise est plus délicate. L'action de celle-ci, que ce soit en Pologne comme en Amérique latine, n'est pas neutre.

En France, celle-ci intervient partout et sur tout (1). Dans le mouvement syndical, les partis de gauche et gauchistes, les écologistes, dans la presse, l'enseignement, la censure. Multiforme, son action est réelle. Il est archiconnu que l'Eglise, malgré la baisse des vocations, dispose d'un appareil militant qui fait d'elle le plus grand parti de France. Son influence repose en grande partie sur cette structure organisationnelle et sur une utilisation bien pensée des moyens audio-visuels...

Pour les laïcs convaincus, nos propos apparaîtront comme d'inutiles redites. Ils n'auront pas tort. Mais comment comprendre la défection de tous ceux qui rejettent toute religion et qui refusent de militer pour l'instauration d'une véritable liberté de penser, quelles que soient les structures sociales existantes ? Il est important que tous les vrais laïcs se rassemblent, s'unissent et agissent pour l'instauration d'une société authentiquement libre de toutes les contraintes que le système, les philosophies religieuses et autoritaires nous font subir.

Roland BOSDEVEIX

(1) Une excellente étude de D. Pelletier, parue dans *La Rue* N° 31, retrace le cheminement politique des militants chrétiens de gauche.